Desessarts

LA VIE & LES CRIMES
du plus scélérat des Tyrans,
ROBESPIERRE,
né à Arras.



A GRENOBLE, chez FERRY, imprimeur.

LA VIE & LES CRIMES
DE
ROBESPIERRE,
&
DE SES PRINCIPAUX COMPLICES;

avec le détail des circonstances qui ont accompagné leur ſupplice.

Par le citoyen DESESSARTS.

At qui ſunt ii qui Rempublicam occupavere
Homines ſceleratiſſimi, immani avaritiâ ;
Nocentiſſimi, iidemque ſuperbiſſimi.

SALLUST. *de Bello Jugurth.*



Se vend, à PARIS, chez l'Auteur, Trois francs.

Et à GRENOBLE, chez FERRY & DUCLAUD, imprimeurs, rue Chenoise, Trente sous.

Sur l'Imprimé à Paris.



AVERTISSEMENT.

Je vais tracer l'hiſtoire du plus exécrable des Tyrans qui ait paru sur la scene du monde pour le malheur de l'humanité.

Nos neveux auront peine à croire que la France ait gémi dix-huit mois sous la verge de fer du plus vil des scélérats.

Cependant, nous pouvons dire, avec un sentiment douloureux, que ce qui leur paroîtra invraisemblable, est devenu, sous nos yeux, une affreuse vérité.

Le plus hypocrite, le plus lâche, le plus féroce des monstres à figure humaine, Robespierre enfin, a porté les coups les plus terribles & les plus perfides à la morale publique & à toutes les institutions sociales.

Il importe donc, pour éviter aux générations futures le retour des maux épouvantables dont nous avons été témoins ou victimes, de buriner, en caractères d'airain, l'histoire de la tyrannie & des forfaits de cet impudent dominateur des Français.

Tel est le but que je me suis proposé dans cet ouvrage. J'y ai joint des détails historiques sur la vie et les crimes de ses principaux complices, des *Couthon*, *Saint-Just*, *Dumas*, *Payan*, *Henriot*, *Fleuriot-Lescot*, *Coffinhal*, qui ont partagé son supplice.

On verra que ces scélérats étoient dignes d'être les confidens et les ministres des volontés de ce tyran.

Pour peindre en peu de mots cette horde de cannibales, je dirai avec Palissot :

« Tous ces brigands parloient d'humanité,
„ Tous invoquoient la sainte égalité ;
„ Et cependant, sous leurs mains homicides,
„ D'or et de sang, également avides,
„ En longs ruisseaux, coulant de tous côtés,
„ Le sang français inondoit nos cités.

Chant 7e. de la nouvelle édition de la Dunciade.

SUPPLICE DE ROBESPIERRE.

Précis hiſtorique de la vie & des crimes de ce ſcélérat.

QUAND on voit, dans tous les pays & dans tous les ſiecles, des hommes ſéduits par l'ambition, aſpirer de toutes leurs forces au pouvoir arbitraire, n'épargner aucun crime pour l'obtenir, le déſirer le plus ſouvent en raiſon de leur incapacité pour l'exercer; l'eſprit s'épuiſe à chercher quels charmes offre donc la tyrannie, quels ſont les appas qui attachent à ſa pourſuite, malgré les forfaits de tout genre qui en défendent l'approche, & dont il faut néceſſairement ſe ſouiller pour y parvenir.

Quel mortel en effet, ayant reçu un cœur d'homme, peut ſonger ſans effroi qu'auſſitôt que les lois ſe taiſent en préſence d'un tyran, tous les hommes deviennent ſes ennemis naturels; ennemis implacables dont la haine active ou concentrée doit empoiſonner ſa vie, & remuer encore ſes cendres pour flétrir à jamais ſa mémoire: que ſes maux deviennent la conſolation de ceux qu'il a opprimés: qu'abhorré de tous, il finit par ſe déteſter lui-même, & que lorſque la juſtice vengereſſe de ſes forfaits, l'arrête & le ſaiſit, il voit, en fermant ſa paupiere, le ſourire de la joie ſur la bouche même de ſes ſatellites, & le préſage de la malédiction publique qui doit accompagner & ſuivre ſon juſte ſupplice?

Tel fut & tel ſera toujours le ſort des tyrans; l'hiſtoire a prouvé ces vérités terribles; heureux ſi elles euſſent eu le pouvoir d'épargner à la France les malheurs cauſés par la plus épouvantable tyrannie qui fut jamais, & d'arêter dès les premiers pas le plus affreux des ſcélérats dont nous allons écrire l'hiſtoire, & tracer les forfaits.

Pour développer la tyrannie dans toute ſa noirceur, il falloit réunir au caractere d'un ambititieux le cœur d'un profond ſcélérat, & le ciel anima Robeſpierre pour préſenter tous ces vices dans un ſeul individu.

Il étoit natif d'Arras. Privé des avantages de la

fortune, il dut son éducation aux bienfaits & aux libéralités de quelques personnes, qui voulurent verser sur le fils d'un citoyen vertueux, les fruits de l'estime que Robespierre pere leur avoit iongt-temps inspirée. Il fut envoyé dans un des colleges de Paris, où l'on avoit obtenu pour lui une bourse.

Ses succès dans les élémens des sciences, justifierent & les soins qu'on prodiguoit à son éducation, & ce qu'on avoit droit d'attendre de lui. Il fit ce qu'on appelle de bonnes études : on n'auroit eu rien à lui reprocher dans ses premiers momens de son existence, si son caractere eut été aussi flexible que son esprit étoit prompt à concevoir. Mais il étoit mutin, opiniâtre, dédaigneux, jaloux, & c'est avec ces vices, renforcés encore par l'orgueil que lui avoient inspiré ses succès, qu'il reparut devant ses bienfaiteurs d'Arras, qui l'accueillirent avec bonté & se proposerent de lui ouvrir la carriere du barreau, comme étant celle qui convenoit le plus & à ses talens & à la profession que sa famille exerçoit depuis long-tems.

Il fut en conséquence renvoyé à Paris pour y faire son droit; mais il ne réussit pas dans cette carriere comme l'avoient espéré ses parens & ses amis. Quoiqu'il fut reçu avocat, il ne fit rien qui parut le conduire à la célébrité; il resta confondu dans la classe obscure de cette multitude d'avocats qui alors assiégeoient à l'envi les salles du palais, pour y choisir des modeles, sans avoir les moyens de les imiter. Il céda au découragement qui s'empara de son ame; & revint à Arras, dans l'espoir au moins de briller sur un théâtre concentré, puisqu'il n'avoit pu réussir à se faire remarquer dans la patrie des talens & des beaux arts.

Rentré dans ses foyers, il s'y livra à l'intrigue; il chercha à obtenir, par l'influence des cotteries, ce qu'il ne pouvoit obtenir de ses foibles talens. C'est à cette manœuvre qu'il dut d'être chargé d'une affaire dont l'objet bizarre fixoit l'attention générale dans sa province : il s'agissoit des paratonneres que les habitans de la ville vouloient avoir sur leurs maisons, & que les habitans de la campagne proscrivoient. Un procès très-sérieux s'étoient élevé à ce sujet. Robespierre fut chargé de plaider pour les habitans de la ville; c'étoit une occasion d'éclat : il y employa tous ses moyens, mais des prétentions aux

ſuccès il y a ſouvent une grande diſtance ; Robeſpierre l'éprouva. Il fit un mémoire qui le perdit dans l'opinion de ceux qui lui ſuppoſoient des talens, & qui l'expoſa aux railleries de ſes ennemis. Il s'étoit engagé dans des diſſertations de phyſique qui compromirent ſes lumieres dans cette partie, & convainquirent tous les bons eſprits de ſa préſomptueuſe ignorance. Depuis cette époque il reſta, pour ainſi dire, accablé ſous le poids de ſon impuiſſance, & il ſe perdit dans une obſcurité qui le fit preſque totalement oublier de ſes compatriotes.

Ce ne fut que vers le temps où l'annonce de la convocation des Etats-Généraux réveilla toutes les ambitions, & diviſa la France en mille partis, que Robeſpierre ſe reproduiſit aux yeux de ſes concitoyens pour briguer leurs ſuffrages, Après quelques tentatives inutiles auprès des habitans d'Arras, il ſe tourna du côté des habitans de la campagne, & il réuſſit à ſe faire nommer député par cette claſſe d'hommes, que ſi ſouvent l'intrigue a rendu les inſtruments des plus noirs forfaits, en trompant leur bonne foi, & en ſurprenant leur aveugle crédulité.

C'eſt ici que commence à ſe développer le caractere de Robeſpierre. Arrivé à Verſailles, il ſe jetta, comme par inſtinct, dans le parti qui de loin préparoit la déſorganiſation de la France ; & ſans y jouer d'abord un grand rôle, il s'y fit connoître par une entiere déférence aux opinions & aux principes qui devoient dans la ſuite ſervir de baſe au triomphe de l'anarchie & du crime. Quand à ſes moyens à la tribune de l'aſſemblée conſtituante, ils furent plutôt une ſource de diſgrace pour lui, qu'une occaſion de gloire & de célébrité : les grands talens qui ſe trouvoient réunis dans cette aſſemblée l'avoient jeté à une telle diſtance, qu'il ne dût qu'à la ſingularité de ſes idées d'être remarqué.

Ceux qui l'ont obſervé dans les deux époques principales de ſa vie politique, c'eſt-à-dire, lorſqu'il exerçoit les ſimples fonctions de député à l'aſſemblée conſtituante, & lorſqu'il dictoit, en tyran, ſes volontés au ſein de la convention nationale, ont remarqué en lui, comme deux hommes auſſi différens l'un de l'autre, que le rôle qu'il rempliſſoit dans ces deux circonſtances, ſe reſſembloit peu. Robeſpierre, à l'aſſemblée conſtituante, étoit un député timide,

qui n'abordoit, pour ainsi dire, la tribune qu'en tremblant, qui n'y prononçoit que des phrases décousues, où perçoient l'ignorance & le mauvais goût, & qui en descendoit presque toujours au milieu du rire qu'excitoit son espece d'idiotisme. Il avoit, à cette époque, une voix aigre & désagréable, une sorte de difficulté dans la prononciation, des gestes brusques & sans grace, un regard mal assuré, & une contenance convulsive. Plus d'une fois sa seule présence à la tribune avoit suffi pour appeler sur lui les plaisanteries les plus mortifiantes; si on l'écoutoit, c'étoit dans l'attente de quelque idée ou de quelque mot dont on s'égaioit d'avance. -- Il est brillant & inépuisable, *comme la chandelle d'Arras*, disoit-on, en l'entendant. On voyoit même ses partisans mêler leur sourire dédaigneux aux ridicules humilians, dont le couvroient ailleurs ceux qui ne l'estimoient pas, & le désavouer, pour ainsi dire, comme un homme capable de compromettre l'honneur de sa faction.

Quels efforts n'avoit-il pas dû faire sur lui-même pour triompher à la fois de tant de ridicules, & parvenir au point où il s'est montré à la convention nationale? Car nous ne serons pas du nombre de ceux qui lui contestent toute espece de talens, & s'attachent à le peindre aussi dépourvu de moyens qu'il étoit féroce.

L'assemblée constituante fut pour Robespierre une école, où son ame orgueilleuse & vaine, sans cesse irritée par le spectacle des grands talens, & par les mépris qui sembloient le poursuivre, se forma à un goût meilleur & à des formes oratoires plus séduisantes. Un de ses amis lui ayant témoigné son étonnement de ce qu'il ne se montroit plus à la tribune: -- Je fais comme Démosthene, lui répondit-il, je m'essaie à parler. -- En effet, son silence fut très-long, & lorsque sur la fin de la session de l'assemblée constituante, il se reproduisoit à la tribune, on observa qu'il s'étoit fait en lui un changement qui surprit aussi agréablement ses amis, qu'il étonna ses adversaires.

Mais ce qui avoit sur-tout contribué à ce changement de Robespierte, c'étoient les succès effrayans de la faction anarchique dont il étoit membre, & l'influence qu'il avoit acquise sur les brigands soudoyés par cette faction; il commençoit à avoir alors le sentiment de ce qu'il pouvoit à l'aide de cet appui, & fier de cet encouragement, il osoit se livrer à l'audace de ses conceptions,

ceptions, & dépouiller la timidité qui d'abord l'avoit rendu si niais & si ridicule.

Il termina sa carriere à l'assemblée constituante, avec une espece d'éclat : la révision de l'acte constitutionnel monarchique, lui fournit l'occasion de se déchaîner souvent contre les partisans de la cour qui lui paroissoient sacrifier les intérêts de la liberté à ceux de l'autorité royale. Il sortit de l'assemblée avec le titre d'incorruptible que sa faction lui donna ; & après avoir joui pendant quelques jours à Paris de la popularité qu'il avoit acquise, il songea à se retirer à Arras, pour se délasser, au sein de sa famille, des fatigues de la carriere qu'il venoit de parcourir, & goûter les douceurs du triomphe que lui préparoient ses partisans & ses amis.

Ce triomphe que Robespierre se proposoit d'afficher dans sa ville natale, & au milieu de ses concitoyens, étoit dans ce moment la suprême ambition de son cœur; aussi ne négligea-t-il rien pour le rendre aussi éclatant que les circonstances pouvoient le permettre. Depuis quelque temps il avoit annoncé son retour prochain à une de ses anciennes maîtresses, en lui confiant le vœu secret de son amour-propre. Celle-ci avoit en conséquence réuni tout ce que la ville d'Arras renfermoit alors de vagabons & de partisans de l'anarchie, &, de concert avec le frere de Robespierre & ses sœurs, elle avoit disposé la pompe avec laquelle l'incorruptible représentant du peuple devoit être accueilli dans sa patrie.

Robespierre fit son entrée à Arras vers le commencement du mois d'octobre 1791. C'étoit l'époque où quelques bataillons de la garde nationale de Paris étoient cantonnés à Bapaume, petite ville distante de cinq lieues d'Arras, quoique cette commune ne fut pas sur la route que Robespierre devoit naturellement suivre pour se rendre dans sa patrie, la certitude d'y trouver une escorte imposante, l'engagea à y passer ; il ne se trompa pas dans son attente ; plus de deux cents jeunes militaires, tant officiers que soldats, après avoir été le complimenter à l'auberge où il étoit descendu, s'offrirent à lui servir de cortége, & sans attendre sa réponse, entourerent sa voiture, & s'acheminerent avec lui vers Arras.

Vingt d'entre eux des mieux montés, le précederent, & allerent annoncer son arrivée prochaine : il étoit

neuf heures du ſoir ; auſſi-tôt ſes partiſans s'agitent, courent les rues comme des forcénés, & commandent aux citoyens d'illuminer leurs maiſons. Beaucoup obéiſſent ; ceux qui ſe refuſent à cet ordre impérieux, ont leurs vîtres caſſées, & dans un inſtant la plus grande agitation regne dans la ville d'Arras ; enfin le cortege que la fidelle maîtreſſe avoit préparé depuis pluſieurs jours, s'avance & marche ſur la grande route au devant de Robeſpierre. Il étoit compoſé d'un groupe de vieillards, portant des couronnes civiques, d'un chœur de femm s vêtues de blanc, & d'une troupe d'enfans chargés de répandre des fleurs. On avoit préparé des éloges, des couplets ; & ſurtout des imprécations contre ceux qui ne reconnoîtroient pas l'incorruptibilité de Robeſpierre.

C'eſt au milieu de cette pompe, que ce vil ambitieux rentra dans ſa patrie. Malheur à ceux des habitans qui eurent le courage de ne point céder aux ordres de la multitude, & de ne point illuminer leurs fenêtres ; de ſon regard féroce il parcourut toutes les maiſons, marquant, pour ainſi dire, celles qui ne lui offroient pas des ſignes d'allégreſſe : funeſte préſage des proſcriptions qui devoient frapper les plus honnêtes familles de cette malheureuſe ville, pour les punir de n'avoir pas rendu hommage à ſa préſence, & célébré ſon retour comme l'événement le plus heureux & le plus honorable pour leur patrie !

Le ſéjour que fit Robespierre à Arras fut une épouvantable calamité pour tout le pays. C'eſt alors qu'il forma les *Lebon*, & toute cette race d'aſſaſſins deſtinés à dépeupler, dans la ſuite, le nord de la France. Attentif à éviter tous les hommes éclairés & ſages, il n'admettoit dans ſa ſociété que ceux au milieu deſquels il pouvoit impunément répandre ſes maximes odieuſes. Quand le hazard le plaçoit avec des hommes inſtruits, il s'enfonçoit dans un ſilence morne & profond, qui, ſans convaincre de ſon éminent ſavoir, lui attiroit quelquefois des plaiſanteries ou des aventures piquantes : en voici une.

Il étoit un jour placé à table à côté d'un militaire qui avoit la tête échauffée par le vin & par la gaieté ; on parloit de politique, & chacun s'évertuoit à ſon aiſe : Robeſpierre étoit le ſeul qui parut ne prendre aucune part à la converſation. La diſcuſſion étoit animée & vive : comme on ne pouvoit s'entendre, le

militaire, ſe tournant bruſquement vers Robespierre qui étoit enfoncé dans ſa chaiſe, le prit par le milieu du corps, & l'élevant malgré lui, -- Meſſieurs, dit-il, je fais la motion, qu'il ſoit ordonné à Robespierre de parler, & de juger le point qui nous diviſe; que ceux qui ſont de cet avis levent la main. Tous les convives s'empreſſerent de lever la main. Confus, humilié à l'excès de cette incartade, Robeſpierre balbutia quelques mots. -- Allons donc, qui m'a f. ** un homme comme ça, répliqua l'officier, en le laiſſant retomber ſur ſa chaiſſe, on ne ſait jamais s'il eſt content ni ce qu'il penſe. -- Buvons, ajouta-t-il, en s'adreſſant à la compagnie, mais ne buvons qu'aux francs & joyeux Français. Ce malheureux militaire a été guillotiné à Lille deux ans après.

Robespierre après avoir ſéjourné à Arras autant de temps qu'il le falloit pour s'y former un parti, revint à Paris pour y exercer les fonctions d'accuſateur public auprès du tribunal criminel du département de Paris; il ſe dégoûta bientôt de ce miniſtere, qui le plaçoit dans un cercle trop étroit, & donna ſa démiſſion, en alléguant que l'intérêt du peuple l'appelloit à un emploi bien plus important, celui de ſurveiller les ennemis de la liberté, & de les dénoncer à l'opinion publique; c'eſt alors qu'il ſe mit à faire un journal.

Le ſuccès qu'eut ce journal parmi les hommes ſimples, qui ſont ſi faciles à égarer, alarma tous les bons citoyens. L'anarchie & la ſédition y étoient prêchées à chaque page; les principes les plus deſtructeurs de l'ordre ſocial y étoient célébrés: c'étoit, avec d'autres phraſes, le ſyſtême tout entier de *Marat*. Mais ce journal lui acquit une grande popularité, et dès ce moment il ſe vit en état de jeter les fondemens de la tyrannie, qui va ſe développer maintenant à grands traits. Pour être plus à portée de diriger les manœuvres des chefs de la faction anarchique qui gouvernoit la ſociété des Jacobins, Robespierre s'étoit logé à côté de cet antre du crime. Il partageoit tout ſon temps entre les ſéances publiques de cette ſociété, & les conciliabules ſecrets qu'il tenoit avec ſes complices, pour préparer de loin les tempêtes qui devoient éclater.

C'eſt à cette époque que Chaumette & Hébert commencerent à faire du bruit. Celui-ci s'étoit approprié le titre d'une feuille périodique que compoſoit un employé aux poſtes, ſous le titre de *Pere Duchêne*.

Hébert, par ſon impudence & ſon cyniſme, fit entierement oublier ſon modéle. L'emportement avec lequel Chaumette & Hébert prêchoient dans leurs écrits le déſordre & l'aſſaſſinat, leur acquit un grand crédit dans le club des Cordeliers, & leur valut enſuite une place parmi les membres de la Commune du 10 août. Voilà l'origine & la cauſe de cette renommée, qui, pendant quelques mois, fit de ces deux ſcélérats deux fléaux de la France.

Lâche par caractere, Robespierre ne joua qu'un rôle paſſif au milieu des orages qui environnerent la ſeconde aſſemblée nationale.

Il ne fut préſent à aucune des journées du 20 juin, du 10 août, des 2 & 3 ſeptembre.

On ſe rappelle que le 2 ſeptembre le carnage commença vers les cinq heures après midi. Les priſonniers, à qui chez tous les peuples policés le malheur imprime un caractere ſacré, furent égorgés avec des rafinemens de barbarie, dont le ſouvenir ſouleve l'ame & fait preſque rougir d'être homme.

Ce maſſacre fut le prélude des élections. Pendant cette époque déſaſtreuſe, la faction de Philippe & celle de Maximilien reſterent conſtamment unies, parce que la ſeconde avoit beſoin de l'or de Philippe, & la premiere des forfaits de la ſeconde. Toutes les deux porterent chacune leur chef parmi les députés à la convention nationale. D'Orléans & Robespierre furent nommés députés par le département de Paris.

La convention nationale commença ſes ſéances le 21 ſeptembre 1792, & par le premier décret qu'elle rendit, elle abolit la royauté en France; mais comme en anéantiſſant la royauté, elle n'avoit point déclaré de quelle maniere la choſe publique ſeroit déſormais gouvernée, les factieux en conclurent qu'il leur deviendroit aiſé de prouver au peuple que la France n'en mériteroit pas moins le nom de république, ſi elle étoit gouvernée par un régent, un lieutenant-général, un dictateur, ou des triumvirs.

Les complices de Robespierre ſe hâterent donc de jeter dans le public l'idée d'un dictatoriat ou d'un triumvirat. Dès les premiers jours de la convention, les murs de Paris furent couverts d'un placard, où l'on diſoit que la France ne pouvoit être ſauvée que par un triumvirat. Les factieux parurent enſuite préférer le dictatoriat, & dans divers conciliabules, dans la

plupart des grouppes, on parloit aſſez ouvertement de donner cette ſuprême magiſtrature à Robespierre.

Ces manœuvres alarmerent pluſieurs députés, & Kerſaint, l'un deux, monta à la tribune & dit :

" Les aſſaſſinats ſont propagés dans tous les départemens; les inimitiés perſonnelles, les vengeances, font par tout couler le ſang. La conſternation & la terreur regnent dans la république. Ce n'eſt pas l'anarchie qu'il faut accuſer de tant de crimes; le peuple, livré à lui-même, en ſeroit incapable; ce ſont des tyrans d'une nouvelle espece qui font égorger le citoyen par le citoyen, le frere par le frere; ils commandent toutes les horreurs de la guerre civile, ſans en laiſſer au peuple les malheureux honneurs, & ſans en courir eux-mêmes les périls : les murailles de Paris ſont toujours tapiſſées d'affiches qui provoquent aux meurtres, aux incendies, & de liſtes de proſcriptions où l'on déſigne chaque jour de nouvelles victimes.... „

" Comment voulez-vous préſerver le peuple, & ſurtout le peuple de Paris, d'une effroyable miſere, ſi tant de gens ſont réduits à ſe cacher, & à ſe dérober à eux mêmes une partie de leur exiſtence ?.

Les projets de Robeſpierre furent dénoncés avec encore moins de ménagement dans la ſéance ſuivante : " Oui, dit Laſource, il exiſte un parti qui veut écraſer la convention nationale, & élever ſur ſes débris la dictature. Ce parti eſt celui qui donne des ordres arbitraires, qui a décerné des mandats d'arrêt contre huit de mes collegues à l'aſſemblée légiſlative, qui ſoudoie des brigands pour le pillage, des aſſaſſins pour le meurtre, & oſe imputer au peuple les forfaits qu'il commande... Duſſé-je, en ſortant, périr ſous les coups de ces traîtres, je ne me contenterai pas d'avoir ſoulevé le voile qui les couvre; encore quelque temps, & je les démaſquerai „.

Rébecqui, député de Marſeille, s'écria alors : " Le parti qui veut établir la dictature, c'eſt le parti de Robeſpierre; je vous le dénonce; il eſt connu à Marſeille, & c'eſt pour le combattre que nous avons été envoyés ici „.

Danton ayant ſommé Rébecqui de ſigner cette accuſation, celui-ci s'élança au bureau pour la ſigner. Dans le même moment, Barbaroux, autre député de Marſeille, parut à la tribune, & dit :

" Je me préfente pour figner la dénonciation faite par le citoyen Rébecqui contre Robefpierre. Nous étions à Paris avant & après le 10 août. . . . . nous avons été recherchés à notre arrivée par les partis qui divifoient la capitale. On nous fit venir chez Robefpierre; on nous dit là qu'il falloit fe rallier aux citoyens qui avoient acquis le plus de popularité. On parla de créer une dictature; & le citoyen Pannis nous défigna nommément Robefpierre, comme l'homme vertueux qu'il falloit y élever... Voilà ce que je fignerai ,,.

Plufieurs députés, entr'autres Cambon, ne parlerent pas avec moins de force contre la faction de Robefpierre; ils en dévoilerent les artifices, lui attribuerent les maffacres des 2 & 3 feptembre.

Robefpierre fe défendit en faifant valoir la réputation de patriotifme qu'il s'étoit acquife. " Eh! laiffe-là, lui crierent Offelin & Lecointre - Puiravaux, ta vie paffée, & dis franchement fi tu veux la dictature ,,!

Dans ce difcours, Robefpierre s'exprima ainfi fur les maffacres des 2 & 3 feptembre : " Les coups portés par les patriotes fur les têtes les plus coupables, ne font pas des crimes atroces ,,.

Quand au fonds de l'accufation, Robefpierre divagua. " Vous qui m'avez accufé, s'écria-t-il, quels font vos faits, quelles font vos preuves? Qui vous a donné le droit d'intenter une telle accufation contre un homme qui n'a pas démérité de fon pays? Vous m'avez accufé, mais je ne vous tiens pas quitte; vous la motiverez cette grande accufation; cette grande caufe fera difcutée; elle le fera, je l'efpere, en préfence de la Nation entiere, au fein de la convention nationale. Et ne croyez pas, meffieurs, que fans nous connoître nous puiffions marcher d'un pas égal vers la liberté, vers le falut public : non, il faut favoir fi nous fommes probes, ou s'il y a parmi nous des traîtres ,,.

Pendant les débats, les membres de la députation de Paris ayant été inculpés, Danton, qui trouvoit l'apologie prononcée par Robefpierre infignifiante, crut devoir répondre lui-même à l'accufation. " Dût, s'écria-t-il, cette accufation faire tomber la tête de mon meilleur ami, il faut que la Nation françaife foit vengée; mais on calomnie la députation de Paris; il n'y a point de folidarité entre les hommes, ni pour les crimes, ni pour les bonnes actions ,,.

" Quant à moi, continua-t-il, il y a long-temps que je désire rendre compte de ma vie politique. Je n'ai jamais cessé de marcher sur la ligne des plus vigoureux défenseurs de la liberté.... Aucun intérêt personnel n'a jamais déterminé ma conduite; que mes vœux pour la chose publique soient remplis, & mes yeux souvent tournés vers le département qui fut mon berceau, le reverront bientôt. S'il est un seul homme qui, dans ses rapports avec moi, m'ait jamais surpris dans quelques vues, dans quelques mouvemens d'ambition individuelle, qu'il se leve & me dénonce ".

" Assez & trop long-temps on m'a accusé d'être l'instigateur des placards & autres écrits de Marat; mais j'invoque à cet égard le témoignage du président de la convention (Pétion). Il m'a vu souvent aux prises avec Marat, à la Commune & dans les comités de la municipalité ".

Ces observations ne prouvoient pas qu'il ne fût point question de substituer la dictature à la royauté. Marat fit en effet la déclaration suivante.

" On accuse, dit-il, la députation de Paris d'aspirer au tribunat... Au milieu des pieges, des machinations dont la Patrie est sans cesse environnée; à la vue des menées secretes des traîtres renfermés dans l'assemblée constitutive, dans la législature; lorsque j'ai vu la patrie entraînée au bord de l'abîme, me ferez-vous un crime de m'être servi du seul moyen qui me restoit, pour l'empêcher d'y être précipitée? Me ferez-vous un crime d'avoir appelé sur la tête des coupables la hache vengeresse du peuple?...... J'ai proposé un homme sage à la tête du peuple, pour diriger ses mouvemens, sous la dénomination de tribun du peuple, de dictateur ou de triumvir, le nom n'y fait rien ".

" Telles sont mes opinions; je les ai imprimées; j'y ai mis mon nom; je les défends, & je n'en rougis point. Si vous n'êtes pas encore à la hauteur de m'entendre, tant pis pour vous, les troubles ne sont pas finis.... les troubles & l'anarchie n'auront point de fin ".

A cette époque le parti de Robespierre étoit très-puissant : lui-même jouissoit d'un grand crédit dans la société des Jacobins. A l'aide des correspondances de cette société, son nom s'étoit répandu au loin. Tous ceux qui n'avoient rien à perdre & ne désiroient

que la continuation du désordre, le regardoient comme leur chef. La Commune de Paris qui lui étoit dévouée, fit circuler dans tous les départemens la proclamation suivante :

« Freres & amis, étoit-il dit dans cette proclamation, un affreux complot, dans lequel un grand nombre de membres de l'assemblée nationale sont compromis, a réduit la Commune de Paris à la cruelle nécessité de se servir de la puissance du peuple pour sauver la Nation... La Commune de Paris, fiere de jouir de la plénitude de la confiance nationale, placée au foyer des conspirations, ne se glorifiera d'avoir rempli pleinement ses devoirs, que lorsqu'elle aura obtenu votre approbation, dont elle ne sera certaine qu'apres que tous les départemens auront sanctionné ses mesures... Elle se hâte d'informer ses freres des départemens qu'une partie des conspirateurs féroces détenus dans ses prisons, a été mise à mort par le peuple; actes de justice qui lui ont paru indispensables pour retenir par la terreur les traîtres renfermés dans ses murs.... Sans doute la Nation s'empressera d'adopter ce moyen si utile & si nécessaire; & tous les Français se diront, comme les Parisiens : *Ne laissons pas derriere nous ces brigands, pour égorger nos enfans & nos femmes* ».

Hébert redoubla dans cette circonstance de férocité dans ses écrits. Un autre journaliste demandoit dans chacune de ses feuilles neuf cent mille têtes, & faisoit afficher des placards, où on lisoit ces mots :

« Une seule réflexion m'accable, celle que tous mes efforts pour sauver le peuple n'aboutiront à rien dans une nouvelle insurrection. A voir la trempe des députés à la convention nationale, je désespere du salut du peuple... N'attendez plus rien de vos députés. Vous êtes perdus pour jamais : cinquante ans d'anarchie vous attendent ».

A la même époque, des orateurs de cette faction parcouroient les grouppes, provoquoient au meutre, & publioient des listes de proscription. Comme dans tous ces mouvemens, qui tendoient visiblement à comprimer les esprits par la terreur, il étoit toujours question d'investir Robespierre de la dictature, il se fit contre lui, le 29 octobre 1792, un nouvel effort dans la convention nationale. Louvet monta à la tribune, & prononça le discours suivant :

« Je

" Je vais vous dénoncer un complot qui vous étonnera, vous tracer des ſcenes affligeantes dont votre humanité gémira, & vous dévoiler des coupables contre leſquels je vous prie de ſuſpendre les effets de votre indignation. Je vais ne ménager perſonne, & vous dire la vérité; je vais toucher directement le mal, & ſans doute l'on criera....

" Ne vous alarmez point pour les malades, s'écria Danton à l'orateur; mettez le doigt dans la bleſſure !...

" Je vais, répondit Louvet, porter le doigt juſqu'au vif; mais ne criez pas d'avance. Des conſpirateurs, continue-t-il, ont formé le projet de perpétuer les déſordres de la république, d'avilir les repréſentans du peuple, de renverſer notre liberté, & fonder ſur ſes débris l'autorité d'un dictateur : l'origine de cette conſpiration déteſtable remonte à l'époque du mois de janvier dernier; c'eſt alors que l'on vit les galeries des Jacobins compoſées d'une centaine de ſpectateurs, dont on étoit ſûr d'avance de recueillir les applaudiſſemens; c'eſt alors qu'on ſoupçonna Robespierre, l'orgueilleux Robespierre, d'être le chef d'un parti; & la conduite qu'il a conſtamment tenue depuis, n'a que trop juſtifié ces ſoupçons, & prouvé que cet ambitieux s'étoit formé un ſyſtême de déſorganiſation, par lequel il croyoit arriver au ſouverain pouvoir „.

" La révolution mémorable du 10 août appartient à Paris. Robespierre & ſon parti ont voulu s'en approprier l'honneur, la faire tourner à leur profit; ils ont oſé dire qu'elle n'étoit due qu'à eux.... Qu'à vous, conjurés perfides ! c'eſt la journée du 2 ſeptembre qui vous appartient ſans partage : oui, celle-là eſt bien à vous, n'eſt qu'à vous ! Le peuple de Paris ſait combattre, mais il ne ſait pas aſſaſſiner. Demandez au corps légiſlatif que vous avez avili, que vous avez inſulté, & auquel même vous avez prétendu dicter des lois.... „

Ici pluſieurs députés s'écrient : " Oui, oui, il a raiſon „! L'un d'eux, Lacroix, monta à la tribune, & atteſta ſolemnellement que Louvet diſoit la vérité. Robespierre voulut articuler quelques mots; mais pluſieurs voix lui crierent : " A la barre, c'eſt là que tu dois parler „!

Le calme s'étant rétabli, Louvet continua ainſi :

" Robespierre, je t'accuſe, d'avoir calomnié les

meilleurs patriotes, dans un temps où les calomnies étoient de véritables profcriptions. „

“ Je t'accufe d'avoir, autant qu'il étoit en toi, avili la repréfentation nationale „.

“ Je t'accufe de t'être produit comme un objet d'idolatrie; d'avoir fouffert qu'on dife que tu étois le feul homme vertueux de la république, & de l'avoir dit toi-même „.

“ Je t'accufe d'avoir tyrannifé l'affemblée électorale. „

“ Je t'accufe d'avoir marché au rang fuprême, par tous les moyens poffibles „.

Dans la féance fuivante, on revint à la charge contre Robespierre. “ Il ne fuffit pas, s'écria Babaroux, aux dictateurs, aux triumvirs, aux tribuns, de décrier les plus zélés, les plus fincères patriotes de la convention; ils veulent fe mettre au-deffus de toute autorité, en s'attribuant l'honneur de la révolution du 10 août. Il faut enfin leur arracher le mafque. Au 10 août, où étoit Robespierre? à l'abri de tous dangers, il fomentoit dans l'ombre de lâches intrigues „.

“ Il dit avoir fauvé la chofe publique; mais étoit-il à Charenton, lorfque nous y fignâmes le plan de conjuration contre la cour, qui devoit être exécuté le 29 juillet, & qui n'eut lieu que le 10 août? „

“ Parifiens, Marfeillois & Bretons, je vous interpelle : Vous étiez au Carroufel le 10 août. Y avez-vous vu un feul de ceux qui fe vantent d'avoir fait la révolution du 10 août? Non, non, fans doute, Parifiens, ils n'y étoient pas; mais ils étoient dans les prifons le 2 feptembre, & vous n'y étiez pas: vous ne favez pas affaffiner „.

Voici de quelle maniere Robespierre répondit à ces diverfes accufations.

“ On m'accufe, dit-il, de partager je ne fais quels crimes de Marat. Je ne lui ai jamais rendu qu'une vifite, dans laquelle, après s'être étendu fur la fituation préfente de la France, il me reprocha de n'avoir ni les vues, ni l'audace d'un homme d'Etat. Il m'a fouvent accufé de modérantifme, pour n'avoir pas ouvertement provoqué le renverfement de la déteftable conftitution de la premiere affemblée. En un mot, jamais aucun lien d'intérêt, ni aucun penchant naturel, ne m'a uni avec l'Ami du Peuple... „

“ Accufateur public fous un régime corrupteur, &

payé par le peuple pour exercer mes fonctions, je suis rentré dans la vie privée que je chérissois. „

“ Je suis accusé d'avoir été l'instigateur de la journée du 2 septembre. Je ne l'ai jamais fomentée; je n'ai même jamais approuvé les scenes qu'elle a éclairées. Tout menaçoit notre liberté mal affermie, & son trône chancelant étoit sur le point de voler en éclats. Un homme, Danton, réveille le courage dans tous les esprits, communique un mouvement électrique aux législateurs & au peuple, montre le précipice, désigne les coupables qui le creusoient, on courut aux armes, & la Patrie fut sauvée. „

“ La sûreté générale bannissoit alors ces calculs froids & méthodiques que le législateur doit employer dans le calme, lorsqu'il gouverne un peuple qui n'est pas lui-même agité. Il faut envelopper les partisans dans la ruine du parti, & ne pas s'arrêter à des considérations soporifiques, lorsqu'on ne peut risquer que la perte inutile d'une victime innocente. „

“ Vous prétendez que la folle ambition d'élever ma fortune & d'avilir les pouvoirs constitués, a pu m'égarer un instant. Hommes, autant absurdes dans vos déclamations, que perfides envers cette liberté sacrée à laquelle vous avez l'air de prodiguer votre encens, sachez qu'il n'est pas plus possible d'avilir la divinité que l'on blasphême, qu'il est possible au sauvage asiatique d'obscurcir le soleil dont il outrage la lumiere „.

“ Un mot, fût-il sorti de ma bouche, mais prononcé au milieu de la chaleur des passions, quand on s'oublie pour sauver sa patrie, ne peut décider le jugement d'une assemblée que la justice doit toujours guider. Cependant, si ma mort peut calmer l'aigreur funeste des partis, faire évanouir les espérances des ennemis de l'Etat, cimenter le bonheur de ma patrie, je suis prêts à m'accuser moi-même, & à porter ma tête sous le glaive qui ne tranchera qu'une vie fragile, pour m'en assurer une qui ne ne périra jamais „.

Ce discours, dans lequel Robespierre dévoila, pour la premiere fois, cette politique infernale qui lui fit égorger tant d'innocens, excita une vive fermentation dans l'assemblée. Des cris tumultueux demandoient son supplice & celui de ses complices, lorsque Barrere s'écria : “ Je ne trouve point dans les ac-

cusés cette vaste conception, ces moyens puissans qui enfantent les grands conspirateurs & demandent l'attention du gouvernement; je suis d'avis qu'en passant à l'ordre du jour, on les replonge dans cette obscurité dont leur audace les avoit retirés „.

L'avis de Barrere fut suivi, & Robespierre n'en devint que plus cher à son parti.

Robespierre n'avoit pas une ame assez forte pour avoir conçu l'idée de devenir le tyran de la France, sous le nom de dictateur. Cette idée lui avoit été inspirée par son parti, & il suivit les conseils de sa faction, sans se rendre compte ni de la nature des espérances dont on le berçoit, ni des moyens qu'il faudroit employer pour les réaliser. Ce fut sans combinaisons savantes, & sans aucuns calculs politiques, qu'il marcha à la tyrannie. Dès le mois de février 1793, sa puissance commençoit à devenir formidable, & l'on remarqua depuis que chaque pas qu'il faisoit vers l'autorité suprême, étoit marqué par une calamité. Chaque fois en effet qu'il essayoit son autorité, les assassins redoubloient d'audace, & la capitale se remplissoit de troubles.

Des brigands pillerent les épiciers les 25 & 26 février. Les libellistes dévoués au parti de Robespierre, avoient provoqué ce brigandage par des placards incendiaires. Les épiciers porterent leurs plaintes à la convention : la faction de Robespierre les accueillit avec des huées & des insultes; elle demanda même qu'au lieu de leur accorder la juste indemnité qui leur étoit due, ils fussent condamnés à restituer tout ce qu'ils avoient gagné injustement. Robespierre, suivant son usage ordinaire, ne se mit point en évidence pendant la durée de cette insurrection; mais il se plaignit à ses confidens de ce que, par le peu d'énergie des exécuteurs qu'ils avoient mis en œuvre, elle n'avoit pas produit ce qu'il en avoit attendu.

Dans le mois suivant, il se fit un changement qui fixa l'attention des observateurs. On ne vit pas, sans étonnement, que la faction d'Orléans & celle de Robespierre agissoient de concert : le premier tenoit dans son palais des conciliabules nocturnes avec les affidés de Robespierre; il faisoit avec eux des orgies; il vendoient ses effets les plus précieux; ses émissaires parcouroient les fauxbourgs, remplissoient les cabarets, distribuoient des assignats, & l'on annonçoit

ſans myſtere, dans la plupart des grouppes, qu'on alloit voir éclorre un événement, qui termineroit la révolution.

Dans cette occaſion, comme dans bien d'autres, d'Orléans fut la dupe de la faction de Robespierre : celle-ci lui perſuada qu'elle vouloit l'élever ſur le trône. Philippe le crut. On lui préſenta l'état des ſommes qu'exigeoit d'avance le ſuccès de la conjuration; il les donna. En attendant l'exécution du complot, on ne parloit que de ſonner le tocſin, de battre la générale, de tirer le canon d'alarme, de faire un nouveau carnage des priſonniers. L'effroi étoit univerſel; à l'heure convenue, les conjurés ſe rendent chez Philippe, & lui diſent que l'exécution du projet n'eſt pas ſans péril; que quelqu'effort qu'on ait pu faire, la maſſe du peuple reſte inébranlable; que la majorité de la convention n'eſt point encore aſſez abattue par la terreur, & que ſon pouvoir eſt redoutable. Philippe ne ſait que réſoudre; il tremble, il pâlit, il s'évanouit. Les conjurés l'abandonnent, & ſe ſervent pour leur propre compte des ſommes qu'ils en ont reçues.

Pendant les mouvemens orageux qu'on ſe propoſoit d'exciter dans la journée du 10 mars, on devoit écraſer ceux des députés qui avoient eu quelque part aux accuſations portées contre Robespierre ſix mois auparavant : mais des meſures mal concertées s'oppoſerent à l'exécution du complot; elle fut donc remiſe à un autre moment.

La faction de Robespierre fit une nouvelle tentative le 31 mai ſuivant, pour immoler ceux des collegues de ce ſcélérat qui ne partageoient pas ſes opinions. Des ſymptômes effrayans annoncerent & accompagnerent cette journée.

On a aſſuré dans le temps, qu'on avoit creuſé dans le cimetiere de Clamart deux foſſes profondes qui étoient deſtinées à recevoir les victimes qu'on ſe propoſoit d'égorger, & ſur-tout les députés proſcrits par Robespierre.

Ce jour-là & le précédent, les divers comités révolutionnaires arrêterent un nombre conſidérables de particuliers,

Un citoyen ayant reçu ordre de ſe rendre dans un comité révolutionnaire, conçut, non ſans raiſon, le plus grand effroi des ſuites qu'auroit cet ordre. Il

dit à ceux qui ſe préſenterent : " Vous êtes des ſcélérats ; je vous connois : vous venez me chercher pour m'égorger, & voler enſuite mon bien ; mais du moins vous ne ſerez pas mes bourreaux ". Après avoir dit ce peu de mots, il tira de ſa poche un piſtolet, & ſe brûla la cervelle.

Les conjurés firent fermer les barrieres le 31 mai, & toute communication fut interceptée. On fit des viſites domiciliaires dans toutes les maiſons. Un nombre infini de citoyens fut traîné dans les priſons.

Cent mille hommes armés aſſiégerent la convention. On établit à ſes portes des grils pour chauffer les boulets. Le commandant de la garde nationale lut à l'aſſemblée une liſte des députés que Robespierre avoit proscrits, & déclara qu'il ne retireroit ſes troupes que quand on les auroit remis entre ſes mains. Sur le refus de la convention, il cria aux armes. Mais ſoit que toute cette machination eut été mal ourdie, ſoit que les conjurés n'euſſent pas aſſez d'énergie pour conſommer leur projet, ſoit qu'on n'eut voulu qu'effrayer la convention, on ſe borna à ces ſeules violences, & Robespierre ſe plaignit encore de ce que cette journée avoit été perdue pour lui. Le premier effet du mécontentement de ſon parti, fut la deſtitution du commandant de la garde nationale, & la promotion de Henriot à cette place.

Pendant le mois de juin on ne parloit que de pillages. Les bateaux qui arrivoient pour l'approviſionnement de la ville étoient arrêtés. Des ſcélérats, que Henriot ſoutenoit, voloient les proviſions que les négocians des départemens envoyoient à Paris.

Toutes les nuits on rencontroit dans les rues des gens armés qui enfonçoient les portes, pour enlever les infortunés proſcrits par Robespierre. On trembloit pour ſoi, pour ce qu'on avoit de plus cher. Quand deux parens, quand deux amis ſe rencontroient le lendemain, ils s'étonnoient de ſe revoir & d'être libres.

Le comité de ſalut public, qui eſt devenu depuis ſi redoutable, étoit encore dans ſon enfance. On ſuivoit alors les premieres formes de ſon établiſſement. Ses membres étoient renouvelés tous les mois, & leurs opérations étoient ſoumiſes à l'approbation de la convention. Les principes de cette inſtitution furent anéantis auſſitôt que Robespierre en fut nommé membre. Ce monſtre remplit d'effroi toutes les ames, &

plongea la convention elle-même dans la ſtupeur. Le comité profita de cette funeſte influence pour parvenir à ſe perpétuer non-ſeulement dans l'autorité qui lui avoit été confiée, mais encore à ſe rendre indépendant de la convention. Il dédaigna plus d'une fois de ſoumettre le réſultat de ſes travaux à la délibération de l'aſſemblée générale. Ses arrêtés étoient affichés, promulgués, & avoient force de lois. Il envoya dans les départemens des proconſuls avec une autorité illimitée, qui ne relevoient que de lui ſeul.

L'empire effroyable que Robespierre exerçoit ſur ces proconſuls, eſt atteſté par une foule de preuves. Parmi les monumens de ſa funeſte influence ſur tous les crimes qui ſe commettoient dans l'étendue de la France, nous citerons les fragmens de la correſpondance de Collot-d'Herbois, pendant que ce dernier faiſoit *mitrailler* les habitans de Lyon.

Nous vous envoyons, écrivoient les proconſuls de Lyon, le buſte de *Châlier* & ſa tête mutilée, telle qu'elle eſt ſortie, pour la troiſieme fois, de deſſous la hache de ſes féroces meurtriers. *Lorſqu'on cherchera à émouvoir vôtre ſenſibilité, découvrez cette tête ſanglante aux yeux des hommes puſillanimes, & qui ne voient que des individus;* rappelez-les par ce langage énergique à la ſévérité du devoir & à l'impaſſibilité de la repréſentation nationale; c'eſt la liberté qu'on a voulu aſſaſſiner en immolant *Châlier;* ſes bourreaux en ont fait l'aveu avant de tomber ſous le glaive de la juſtice: on a entendu de leur propre bouche, qu'ils mouroient pour leur roi, qu'ils vouloient lui donner un ſucceſſeur.

Jugez de l'eſprit qui animoit cette ville corrompue; jugez des hommes qui la maîtriſoient par leur fortune ou par leur pouvoir; jugez ſi on peut accorder impunément un ſurſis: *point d'indulgence,* citoyens collegues, point de délai, point de lenteurs dans la punition du crime, ſi vous voulez produire un effet ſalutaire; les rois puniſſoient lentement, parce qu'ils étoient foibles & cruels; la juſtice du peuple doit être auſſi prompte que l'expreſſion de ſa volonté; nous avons pris les moyens efficaces pour marquer ſa toute-puiſſance de maniere à ſervir de leçon à tous les rebelles.

Nous ne vous parlerons pas des prêtres, ils n'ont pas le privilege de nous occuper en particulier, nous ne nous faiſons point un jeu de leurs impoſtures; ils dominoient la conſcience du peuple, ils l'ont égaré, ils ſont

complices de tout le ſang qui a coulé, leur arrêt eſt prononcé.

Nous ſaiſiſſons chaque jour de nouveaux tréſors; nous avons découvert chez *Toloſan* une partie de la vaiſſelle cachée dans un mur. Il y a beaucoup d'or & d'argent que nous vous enverrons ſucceſſivement.

Il eſt temps de prendre une meſure générale, ſi vous voulez empêcher ces métaux de ſortir de la république. Nous ſavons que des agioteurs ſont accourus dans le département de la Nievre, dès qu'ils ont appris que l'or & l'argent y étoient mépriſés. Ne ſouffrez pas qu'un des plus beaux mouvemens de la révolution tourne contre elle; ordonnez que ces métaux feront verſés dans le tréſor public, & décrétez que le premier individu qui cherchera à les faire paſſer chez l'étranger, ſera fuſillé au lieu même où il ſera ſaiſi.

Dans une lettre écrite par Collot, à Duplay, l'hôte de Robespierre, Collot lui marquoit : Ami & frere, voilà de bonnes choſes qui me viennent de toi toutes à la fois, des nouvelles de toi, des tiens, le diſcours de Robespierre & l'aſſurance qu'il ſe porte bien. Tout cela eſt bien bon. Dis-lui, je te prie, de nous écrire auſſi : *nos freres* Jacobins *vont à merveille, une lettre de lui leur fera grand plaiſir & ſera d'un bon effet.* Nous avons remonté ici, non pas l'eſprit public, car il eſt nul, mais le courage, mais le caractere de quelques hommes qui ont de l'énergie, & d'un certain nombre de patriotes trop long-temps opprimés. *Nous les avons tirés de la tiédeur où de faux principes & des idées de modération, ſalutaires aux conſpirateurs à la vérité, mais cruelles & fatales à la république, les avoient entraînés.*

Nous avons ranimé l'action d'une juſtice républicaine, c'eſt-à-dire, prompte & terrible comme la volonté du peuple. Elle doit frapper les traîtres *comme la foudre, & ne laiſſer que des cendres*; *en détruiſant une cité infâme & rebelle, on conſolide toutes les autres.* En faiſant périr les ſcélérats, on aſſure la vie de toutes les générations des hommes libres. *Voilà nos principes. Nous démoliſſons à coup de canon & avec l'exploſion de la mine, autant qu'il eſt poſſible.* Mais tu ſens bien qu'au milieu d'une population de cent cinquante mille individus, ces moyens trouvent beaucoup d'obſtacles. *La hache populaire faiſoit tomber vingt têtes de conspirateurs chaque jour, & ils n'en étoient pas effrayés. Précy* vit encore, & ſon influence ſe faiſoit ſentir de plus en plus chaque jour. Les priſons régorgeoient de ſes complices. *Nous avons*

créé

créé une commission aussi prompte que peut l'être la conscience de vrais républicains qui jugent des traîtres. Soixante-quatre de ces conspirateurs ont été fusillés hier, au même endroit où ils faisoient feu sur les patriotes; deux cent trente vont tomber aujourd'hui dans les fossés où furent établis ces redoutes exécrables qui vomissoient la mort sur l'armée républicaine. Ces grands exemples influeront sur les cités douteuses. Là, sont des hommes qui affectent une fausse & *barbare* sensibilité; la nôtre est toute pour la patrie. Ceux qui nous connoissent sauront apprécier notre dévouement. Je ferai insérer le discours de Robespierre dans *nos* journaux. J'ai vu avec indignation le détail de ces manœuvres tendantes à diviser les vrais patriotes; mais les fourbes ni les intrigans ne nous diviseront pas. Tous ceux qui ont traversé la révolution d'un pas ferme, fideles aux principes, à leurs devoirs, sont liés inséparablement. C'est l'amour de la patrie qui a cimenté la loi fraternelle qui réunit les cœurs. Nous approchons du but & nous arriverons ensemble. Présente l'assurance de mon amitié franche, inaltérable, à ta républicaine famille; *serre, en mon nom, la main de Robespierre.* Bon citoyen, heureux pere, ton jeune fils, déjà fort des principes dont il est nourri, recueillera un bel héritage & saura le conserver. La citoyenne *Lebas* doit être bien contente de ce qu'a fait son mari. Qu'il y a de satisfaction pour des républicains à bien remplir leurs devoirs!

Dans une autre lettre écrite par les proconsuls, envoyés à Lyon, ils s'exprimoient ainsi:

Nous poursuivons notre mission avec l'énergie des républicains qui ont le sentiment profond de leur caractere; nous ne le déposerons point, nous ne descendrons pas de la hauteur où le peuple nous a placés, pour nous occuper des misérables intérêts de quelques hommes plus ou moins coupables envers la patrie.

Nous avons éloigné de nous tous les individus, parce que nous n'avons pas de temps à perdre, point de faveur à accorder; nous ne devons voir & nous ne voyons que la république, que vos décrets qui nous commandent de donner un grand exemple, une leçon éclatante; nous n'écoutons que le cri du peuple qui veut que tout le sang des patriotes soit vengé une fois d'une maniere prompte & terrible, pour que l'humanité n'ait plus à pleurer de le voir couler de nouveau.

Convaincus qu'il n'y a d'innocent, dans cette infâme

cité, *que celui qui fut opprimé ou chargé de fers par les assassins du peuple;* nous sommes en défiance contre les larmes du repentir, *rien ne peut désarmer notre sévérité; ils l'ont bien senti ceux qui viennent de vous arracher un sursis en faveur d'un détenu.*

Nous sommes sur les lieux, vous nous avez investis de votre confiance, & nous n'avons pas été consultés.

Nous devons vous le dire, citoyens collegues, *l'indulgence est une foiblesse dangereuse*, propre à alarmer les espérances criminelles au moment où il faut les détruire : on l'a provoquée envers un individu, on la provoquera envers tous ceux de son espece, afin de rendre illusoire l'effet de votre justice : *on n'ose pas vous demander le rapport de votre premier décret sur l'anéantissement de la ville de Lyon, mais on n'a presque rien fait jusqu'ici pour l'exécuter.* Les démolitions sont trop lentes, *il faut des moyens plus rapides à l'impatience républicaine*, l'explosion de la mine, *&c.*, l'activité dévorante de la flamme peuvent seules exprimer la toute-puissance du peuple; *sa volonté* ne peut être arrêtée comme celle des tyrans, *elle doit avoir l'effet du tonnerre.*

Dans une lettre confidentielle, Collot disoit à Robespierre :

Mon collegue, *mon ami*,

Les craintes pour la chose publique souffrante, qui m'ont décidé à venir ici sur ton invitation, n'étoient point vaines. Nous n'avions pas la mesure des dangers & encore moins des obstacles, quels que grands que nous les supposions. La volonté & les intentions en trouvent d'incroyables; il faut les surmonter. Mais quand on prononce des mesures révolutionnaires, quand on veut leurs succès, les détails immenses & inattendus que ne peut négliger un représentant du peuple, dissipent un temps précieux & consument des forces nécessaires. Je n'ai pas cru, mon ami, me trouver ici commissaire de l'armée des Alpes, administrateur de cinq ou six départemens à la fois; je n'ai pas cru avoir à créer tous les mouvemens, toutes les actions nécessaires à forger tous les instrumens, & cependant il a fallu s'en occuper. Point ici de subsistance, point d'autorités agissantes; les ordres du comité de salut public mal compris. Un jour la garnison épuisée, le lendemain trois fois trop abondante par des levées de la premiere réquisition,

qui n'étoient seulement pas annoncées ; les fabriques d'armes inactives, d'autres à transférer ; point d'hôpitaux fixes ; *le système de l'indulgence établi par les patriotes, soutenue par un décret de la Convention du 20 brumaire, affiché ici avec affectation, & envoyé avec une promptitude qu'on n'a pas ordinairement* ; les vengeances particulieres agitant les comités révolutionnaires établis, à tel point qu'ils étoient aveugles sur la vengeance publique, & qu'ils ont eu sous les yeux, sans l'arrêter, pendant un mois, l'accusateur public qui a appliqué la peine de mort au républicain *Châlier*, échappé ensuite quand il a été poursuivi ; des généraux nouvellement arrivés, mécontens d'avoir été déplacés d'où ils étoient ; les anciens, qui d'ailleurs ont fait le siege avec courage, si peu révolutionnaires, qu'ils ont donné à l'ordre pour mot de ralliement, *Simonneau*, ne sachant pas la différence qu'il y a de ce mot de ralliement feuillantin, à celui de *Marat*, pour de vrais patriotes ; enfin, mon cher Robespierre, l'impuissance même de faire des reproches trop marqués, parce que tous ces fonctionnaires sont des patriotes persécutés & intéressans, & les militaires, des hommes qui ont combattu avec énergie contre les rebelles, n'ayant par conséquent aucune force par le ralliement, & devant toujours puiser ses moyens en soi-même : voilà, depuis mon arrivée, quelle a été ma position. Je ne crois pas avoir fléchi, quoique souvent ma santé & mes forces m'aient trahi. *J'ai marché à grands pas vers les mesures* méditées ; en évitant beaucoup de mal d'abord, & en donnant un plus grand caractere à tous les moyens employés jusqu'alors. *L'armée révolutionnaire arrive enfin après demain, & je pourrai accomplir de plus grandes choses.* Il me tarde que tous les conspirateurs aient disparu ; l'impatience de la patrie & du peuple souverain qui la compose, retentit sur tous mes fibres & dans mon cœur. *Il faut que Lyon ne soit plus en effet, & que l'inscription que tu as proposée soit une grande vérité ; car jusqu'à présent, bien que nous ayons doublé & triplé les apparences, ce n'est réellement qu'une hypothese, & le décret lui-même oppose de grandes difficultés ; il t'appartiendra de le rendre ce qu'il doit être, & d'avance nous préparerons les amendements.* Il faut licencier, faire évacuer cent mille individus travaillant, depuis qu'ils existent, à la fabrique, sans être laborieux, & bien éloignés de la dignité & de l'énergie qu'ils doi-

vent avoir, intéressans à l'humanité, parce qu'ils ont toujours été opprimés & pauvres, ce qui prouve qu'ils n'ont pas senti la révolution. En les disséminant parmi les hommes libres, ils en prendront les sentiments; ils ne les auront jamais s'ils restent réunis. Tu as trop de philosophie pour que cette idée t'échappe. Nous avons créé deux nouveaux tribunaux pour juger les traîtres; ils sont en activité à *Feurs* : les deux qui sont ici, ont pris, depuis notre arrivée, plus de force & d'activité. *Plusieurs fois vingt coupables ont subi la peine due à leurs forfaits, le même jour. Cela est encore lent* pour la justice d'un peuple entier qui doit foudroyer tous ses ennemis à la fois, & *nous nous occuperons à forger la Poudre.* Mais crois-moi, *ami*, mesure les difficultés, & pense que *les premiers instans qui devoient accomplir, ayant été perdus, ce que nous avons fait, est beaucoup. Il ne faut pas cependant croire que le respectable Couthon mérite aucun reproche; je répete que j'admire son courage.* Mais est-il possible qu'il ne soit pas trompé dans la situation où il se trouve! Je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas été alors avec lui. Je rends justice à mes collegues; mais ils étoient fatigués du siege en déhors; *& le siege qu'il falloit commencer en dedans, demandoit des forces nouvelles.* Je crois t'avoir épanché mon cœur & ma pensée, *mon ami;* tu sentiras que ce qui a manqué ici, ce sont les hommes: il en faut pour tous les postes, & les postes sont nombreux. J'ai beaucoup à me louer des *jacobins* qui sont partis; la plupart composent *une commission révolutionnaire que nous avons créée*, & c'est la seule autorité qui marche; elle pousse aussi un peu les autres. *J'aurois desiré aussi quelques freres pour l'administration & pour les bureaux.* Il faut les qualités analogues; & j'avois désigné deux ou trois personnes que je ne vois pas arriver. Elles devoient s'adresser *à toi* ou *à Billaud-Varennes pour partir, d'après l'approbation de la société.* Ils m'avoient été désignés capables *par les jacobins qui sont ici*, & de bonne volonté. Il falloit aussi un accusateur pour le tribunal qui restera permanent long-temps. On m'avoit désigné *Saintexte;* je le connois peu, ainsi que plusieurs autres désignés; car les missions & mes constantes occupations ont laissé mon opinion incertaine, ayant été souvent absent de la *société. Rectifie les choix s'ils ne sont pas bons*, mais décides-en, dans ce cas, d'autres à partir. Si j'avois pu demander de nos anciens, je l'aurois fait;

mais ils ſont néceſſaires à Paris, étant preſque tous fonctionnaires. Et cependant, *s'il n'en vient pas*, tous les détails tombent ſur nous & nous abſorbent. Si *Montaux* ne part pas, faites-en partir un autre. Tu vois que, chargés d'autant d'opérations, cela eſt néceſſaire. *Ecris-nous auſſi ; peut-être as-tu tort de ne l'avoir pas fait. Une lettre de toi fera grand effet ſur tous nos Jacobins. Ne laiſſe point paſſer des rapports tels que celui qui a amené le décret de ſurſis.* Enfin, mon cher Robespierre, donne-moi de tes nouvelles. Tu ſais que tu en avois pris l'engagement. Tu m'as dit qu'il falloit du courage pour accepter cette miſſion; je te dis avec franchiſe que tu avois raiſon. *Il faut ajouter* qu'il faut de la ſanté. *Conſerve bien la tienne, elle eſt précieuſe aux républicains, & particulierement à ton conſtant ami.*

Signé Collot-d'Herbois.

Communique, je te prie, aux bons patriotes qui t'entourent, mes ſentimens d'amitié & de fraternité.

Collot écrivoit ainſi dans le même temps à Couthon :

Je penſe qu'enfin, cher collegue & ami, tu es arrivé à Paris, & que tu pourras jouir d'un peu de repos. Tu en as grand beſoin; mais obligé de partager les travaux du comité de ſalut public, en pourras-tu prendre ! c'eſt ce qui eſt fort douteux. Au reſte, les bonnes opérations repoſent, & c'eſt là le ſeul loiſir qui ſoit en quelque ſorte permis aux vrais patriotes. *Tu m'as parlé de l'eſprit public de cette ville; penſes-tu qu'il puiſſe jamais y en avoir ? Je crois la choſe impoſſible.* Il y a ſoixante mille individus *qui ne ſeront jamais républicains. Ce dont il faut s'occuper*, c'eſt de les licencier, *de les répandre avec précaution ſur la ſurface de la république, en faiſant pour cela les ſacrifices que notre grande & généreuſe nation eſt en état de faire.* Ainſi diſſéminés & ſurveillés, ils ſuivront au moins le pas de ceux qui marcheront avant ou à côté d'eux. Mais réunis, ce feroit pendant bien long-temps un foyer dangereux & toujours favorable aux ennemis des vrais principes. Les générations qui en proviendroient ne feroient même jamais entierement pures; car l'eſprit d'aſſerviſſement & l'abſence de l'énergie feroient héréditaires, ſi l'éducation n'y remédioit; & les peres étant inſenſibles à leur propre dignité, comment feroient-ils jaloux de l'éducation de leurs enfans ? Cela eſt déplorable. C'eſt

à la mere patrie à tenter tous les moyens pour opérer la régénération de ce grand nombre d'individus, qui pourroient distribuer leur industrie à son avantage, & la payer ainsi de ce qu'elle a fait pour eux. *Il t'appartient, Couthon, de développer ces idées; j'en ai déjà parlé à Robespierre;* concerte-toi avec lui pour finir le décret concernant cette commune, qui ne peut subsister sans danger. La population licenciée, il sera facile de la faire disparoître, *& de dire avec vérité :* Lyon n'est plus. Il est plus urgent que jamais d'user d'une grande sévérité; aussi allons-nous la déployer. On a essayé d'exciter de nouveaux mouvemens dans l'armée, & dans le très-grand nombre d'ouvriers occupés aux démolitions. Tu n'as jamais cru que *Précy* fut mort; le commissaire de l'armée des Alpes nous a assuré qu'il étoit à Lauzane. Nous avons beaucoup travaillé, & nous sommes encore loin d'appercevoir même l'espace compris dans notre tâche. Je sais que *Laporte* t'a demandé de le faire revenir. Il étoit bien fatigué, & nous avons été les premiers à le solliciter d'aller se reposer. Il a été quinze jours à la campagne. Mais il nous est bien nécessaire. Il va bien avec nous; & à moins que vous ne le remplaciez, avant qu'il parte, par un montagnard vigoureux au travail, & d'un grand caractere, la chose publique en souffriroit. *Fouché* & moi nous succombons. *Albite* & *Châteauneuf-Rendon* ne pourront être bien utiles qu'à l'armée, *Simon* & *Dumas* étant partis. Ici, il y a une complexité d'opérations qui occupent au moins trois hommes qui travaillent seize heures par jour, bien accordés sur les faits & les principes, & sans se quitter. Toutes les opérations du Midi reviennent à nous par contre-coup. Les subsistances prennent un temps considérable. Les sequestres, l'organisation du tout, la surveillance de cinq à six départements, telle est la besogne journaliere, & je ne parle pas, tu le vois, *des mesures révolutionnaires qui sont continuellement méditées, mises en action, qui doivent* consommer le grand événement de la destruction de cette ville rebelle, *& l'anéantissement de tous les traîtres.* Je t'embrasse, *respectable ami;* reçois l'assurance de mon éternel & fraternel attachement.

Collot marquoit peu de jours après au comité de salut public :

La ville est soumise, comme on vous l'a dit, mais non pas convertie. Les sans-culottes laborieux, amis

naturels de la liberté, n'y voient pas encore clair ; il y en a au moins ſoixante mille. Ils ſouffroient beaucoup pendant le ſiege ; ils ſentent qu'ils ſont délivrés & ſoulagés, mais voilà tout. Il faut les animer pour la république. L'ariſtocratie obſcure reve à tous les moyens de ſe tirer d'affaire. Les contre-révolutionnaires arrêtés frémiſſent de rage & attendent leur jugement. Ceux qui ne ſont pas arrêtés ſont errans ou cachés. Ils ont uſé de pluſieurs déguiſemens pour fuir : l'organiſation, toute imparfaite qu'elle eſt, des autorités ſurveillantes & adminiſtrantes, eſt ce qui doit avoir donné le plus de peine à nos collegues, les hommes ſûrs étant exceſſivement rares. *La démolition alloit lentement*, ils étoient beaucoup pour gagner leur journée & ne rien faire : *la commiſſion militaire a trop ſouvent employé, à juger ceux contre leſquels elle n'a pas trouvé de preuve, & qu'elle a élargis, des momens dont chacun devoit être un jugement terrible prononcé contre les coupables. Elle en a fait fuſiller pluſieurs.* Le tribunal va plus ferme ; *mais ſa marche eſt* lente : *il a encore peu opéré.*

La population actuelle de Lyon eſt de cent trente mille ames, au moins ; il n'y a pas de ſubſiſtances pour trois jours.

Le général *Dours* voulant entrer dans vos intentions pour le ſiege de Toulon, s'eſt dégarni au point qu'il ne reſte pas ici trois mille hommes de garniſon effective ; elle eſt véritablement inſuffiſante. *Preſſez le départ du détachement de l'armée révolutionnaire.* L'eſprit public eſt nul & toujours prêt à tourner en ſens contraire de la révolution. *Les exécutions même ne font pas tout l'effet qu'on en devoit attendre. La prolongation du ſiege, & les périls journaliers que chacun a courus, ont inſpiré une ſorte d'indifférence pour la vie, ſi ce n'eſt tout-à-fait le mépris de la mort. Hier, un ſpectateur revenant d'une exécution, diſoit : cela n'eſt pas trop dur ; que ferai-je pour être guillotiné ? Inſulter les repréſentans ! jugez combien de telles diſpoſitions ſeroient dangereuſes dans une* population énergique. Voilà l'état des choſes.

De nouvelles viſites domiciliaires ont fini ce ſoir. Il en eſt réſulté de nouvelles arreſtations, & 3000 fuſils de plus. Le nombre de ceux qui ſont rentrés étant actuellement de 9000, une immenſe quantité eſt au fond des rivieres ; on en a trouvés dans des puits. On recouvrera tout ce qui ſera poſſible.

La mine va accélérer les démolitions, les mineurs ont commencé à travailler aujourd'hui. Sous deux jours les bâtimens de Bellecourt sauteront. J'irai de suite par tout où le moyen sera praticable envers les bâtimens proscrits. Les accusateurs publics vont marcher plus rapidement, le tribunal a commencé, hier, à aller par trois dans un jour. Les Jacobins *arrivés seront employés utilement.* Enfin, je me concerterai pour *des mesures nouvelles, grandes & fortes*. Mais, citoyens collegues, pas de vivres pour deux jours : voilà ce qui retarde, distrait & dérange tout. J'ai pris, envers les départemens voisins, des arrêtés pressans, comme membre & d'après les intentions du comité de salut public, pour ne pas être gêné par les autres réquisitions, qui toutes se croisant, nous font périr au milieu de nos ressources : je compte sur votre approbation. Pressez *Montaut* de partir, je vous en prie. Il est convenu que *Laporte* ira se reposer une décade à la campagne, dès que *Fouché* sera arrivé, & *Laporte* en a besoin. Les fatigues qu'ils ont eues sont infinies : les miennes disparoissent, lorsque je songe que *Couthon* en a supporté de plus grandes. Mais j'étois malade en partant, je n'ai pas dormi depuis mon arrivée ; je crains que ma santé & mes forces ne me trahissent, faites partir *Montaut*.

Albitte étoit parti d'ici la veille de mon arrivée. Le courrier dépêché vers lui, par vous, le 8 du courant, a été jusqu'à Toulon, & en est revenu sans le rencontrer. Je l'ai remis en course après lui avec ses dépêches ; mais il ne le rencontrera qu'à Toulon, & *Albitte* ne reviendra probablement ici qu'après avoir examiné ce qui s'y passe. Le général *Dours* vous rendra compte, m'a-t-il dit, de toutes les forces qui sont parties pour s'y rendre, soit en hommes, soit en artillerie & munitions. Mais là, aussi, les subsistances vont donner de grandes inquiétudes. Fixez, chers collegues, votre attention bien particulierement sur cet objet.

Enfin, un des proconsuls que Robespieere avoit envoyés à Lyon, écrivoit au comité :

Citoyens collegues, la justice a bientôt achevé son cours terrible, dans cette cité rebelle ; il existe encore quelques complices de la révolte lyonnaise, nous allons les lancer sous la foudre : il faut que tout ce qui fit la guerre à la liberté, tout ce qui fut opposé à la république, ne présente aux yeux des républicains que des cendres & des décombres.

C'est

C'eſt ſur les tombeaux de l'orgeuil révolté & des privileges oppreſſeurs, que nous venons de célébrer la fête de l'égalité, & de proclamer ſous les voutes du ciel, votre décret qui briſe les chaînes de l'eſclavage, & appelle les hommes de toutes les couleurs à la jouiſſance de la liberté. En vain les tyrans ſe liguent pour enchaîner les peuples, la nature eſt plus forte qu'eux, ſes lois retentiſſent dans tous les cœurs, elles agiſſent d'un pôle à l'autre avec la même énergie; elles enchaînent tous les êtres que l'univers embraſſe dans ſon immenſité.

Un iſolement affreux menace les tyrans. Ils comptoient ſur le peuple de Lyon, & l'événement prouve ici, comme ailleurs, qu'ils n'avoient pour appui que les prêtres, les nobles & les riches, & tous ceux qui eſpéroient dévorer avec eux la ſueur & le ſang des hommes.

C'eſt calomnier la nature & la révolution, que de croire que la maſſe du peuple puiſſe être corrompue; elle fut ſouvent égarée, mais elle aime la liberté, elle ſaiſit avidement la vérité. Les obſtacles que le légiſlateur rencontre dans le bien qu'il veut faire, ne viennent jamais que de ceux qui gouvernent, & qui ont intérêt de calomnier le peuple, & de lui ſuppoſer des préjugés pour avoir le droit de le maîtriſer plus long-temps.

Dans la fête qui eut lieu hier, nous avons obſervé tous les mouvemens, nous avons vu le peuple applaudir à tout ce qui portoit un caractere de ſévérité, à tout ce qui pouvoit réveiller des idées fortes, terribles ou touchantes. Le tableau qu'offroit la commiſſion révolutionnaire, ſuivie des *deux exécuteurs de la juſtice nationale*, *tenant en main la hache de la mort*, a excité les cris de ſa ſenſibilité *& de ſa reconnoiſſance*.

Nous avons vu ce même peuple pénétré d'un ſentiment profond, attendri juſqu'aux larmes à l'aſpect du malheur & de la vieilleſſe, élevés dans un char, eſcortés & honorés par la repréſentation nationale.

Ce n'eſt donc pas ſans fondement que nous oſons vous annoncer que le peuple de Commune-Affranchie méritera bientôt d'être compté au nombre des enfans de la république, & de rentrer ſous ſes lois.

Il mérite déja que vous preniez un vif intérêt à tout ce qui le touche. Les égaremens cruels où l'ont plongé ſes maîtres, le réduiſent aux ſouffrances, à la

privation des premiers besoins de la vie. Vous pouvez les satisfaire aisément : l'opulence qui fut si long-temps & si exclusivement le patrimoine du vice & du crime, est restituée au peuple. Vous en êtes les dispensateurs. Les propriétés du riche conspirateur lyonnais acquises à la république, sont immenses ; elles peuvent porter le bien-être & l'aisance parmi des milliers de républicains.

Ordonnez promptement cette répartition ; ne souffrez pas que des frippons enrichis enlevent dans des ventes scandaleuses les propriétés des sans-culottes, le patrimoine des amis de la liberté.

Le bonheur public est dans votre pensée, dans vos résolutions, dans vos décrets : ne faites rien à demi ; osez le réaliser en entier.

Après avoir analysé cette horrible correspondance dans son rapport à la convention, le représentant du peuple Courtois s'écrioit : citoyens, jettez vos regards sur les villes commerçantes & nourricieres de la République, Arras, Lyon, Nismes, Bordeaux, Brest, Nantes, Orange ; chacune vous offrira des larmes à essuyer, du sang à étancher, des catacombes à fermer : chacune avoit son tribunal révolutionnaire ; chaque tribunal son *Dumas*, son *Fouquier* ; ces tribunaux étoient autant de colonies d'égorgeurs sortis du tribunal de Paris, qui servoit de modele pour le choix des membres dont on les composoit.

Hélas ! l'instrument terrible de la mort, construit uniquement pour la punition du crime, s'est reproduit, comme une plante vénéneuse, sur tous les points de la république. Il s'est naturalisé également sous les cieux opposés du nord & du midi ; & l'*Ourse* glacée, & le dévorant *Sirius* pleurent également ses funestes succès.

Oh! venez ; pénétrons ensemble, citoyens, à travers les torrens de feux, sous les murs sapés par la hache, & qui semblent, en s'écroulant, menacer nos têtes ; pénétrons dans ces cités autrefois populeuses, veuves d'habitans aujourd'hui ; dans ces nouveaux déserts plus affreux que ceux de *Barca*, ou d'*Oreb*. Les voyez-vous, comme l'hiene acharné sur sa proie, tous ces génies dévastateurs lançant la torche dévorante sur les monumens des arts & du génie ! Ils veulent, ces nouveaux *Omar*, qui n'ont conquis ni la Perse, ni l'Egypte, ni la Lybie, faire du Fran-

çais du dix-huitieme ſiecle, un peuple de barbares, réduits non à la patrie, mais à la lecture *des droits de l'homme*, comme autrefois les Sarraſins à la ſcience du Coran.

" Jettez avec nous un coup d'œil ſur tous ces lâches dilapidateurs des tréſors des *Ptolomées-Philadephes*; ſur toutes ces puiſſances, ces mauvais principes, ces *Arimanes*, qui ſe ſont diſputé, durant une année entiere, les lambeaux palpitans de la patrie déchirée. Que furent-ils? que ſont-ils encore? ces fondateurs de *comités de démolition*, ces créateurs de ruines! De vils eunuques, bleſſés de la puiſſance des puiſſans.

" C'eſt la conjuration de la ſottiſe & du crime, formée contre le génie, contre la vertu. C'eſt l'inſurrection du brigandage, contre le précepte du *tien* & du *mien*. C'eſt le regne des vengeances & des paſſions abjectes.

" O Lyon! cité fameuſe par ton commerce, quel eſt ce nouveau *Gengis*, qui, la hache & la foudre à la main, fond ſur tes murs, & vient venger l'injure de *Thémugin!* C'en eſt donc fait, ta ruine eſt jurée!

" *En détruiſant cette ville rebelle*, (écrivoit *Collot*) *on conſolide toutes les autres;* voilà ſes principes! *Il ne faut laiſſer que des cendres;* voilà ſes projets! *Nous démoliſſons à coups de canon & avec l'exploſion de la mine;* voilà ſes exploits!

Il tombe à la fin, le voile de l'hypocrite, & c'eſt lui-même qui le déchire.

" *J'ai trouvé ici le ſyſtême d'indulgence*, (écrivoit Collot à Robespierre ſon ami) *ſoutenu par un décret de la Convention, du 20 brumaire, affiché ici avec affectation.*

" L'armée révolutionnaire arrive *enfin* après demain, & je pourrai accomplir de *plus grandes choſes*. Il me tarde que tous les conſpirateurs aient diſparu.... *Il faut que Lyon ne ſoit plus, en effet*, & que l'inſcription que tu as propoſée *ſoit une grande vérité*. Car juſqu'à préſent ce n'eſt réellement qu'une hypotheſe: & le décret lui-même oppoſe de grandes difficultés. Il t'appartiendra *de le rendre ce qu'il doit être*, & d'avance nous préparerons les amendemens.

Après cette phraſe, où *Collot* invoque l'exercice de la ſouveraineté de Robespierre, il ajoute ces mots:

" *Pluſieurs fois*, vingt coupables ont ſubi la peine

due à leurs forfaits, *le même jour*. Cela eſt encore *lent* pour la juſtice d'un peuple entier, qui doit *foudroyer* tous ſes ennemis à la fois ; & nous nous occupons *à forger la foudre.*

" Ecris-nous (continuoit Collot) : *une lettre de toi ſera un grand effet ſur tous nos* Jacobins. *Ne laiſſe point paſſer de rapports tels que celui qui a amené le décret du ſurſis* „.

Le projet de *Collot* étoit de *diſſéminer* les habitans de Lyon ſur toute la ſurface de la République, pour la détruire plus aiſément ; on n'en peut douter en liſant cette phraſe :

" *La population licenciée, il ſera facile de la faire* diſparoître, *& de dire avec vérité :* Lyon n'eſt plus „.

Et cette autre : " Je ne parle point des meſures révolutionnaires qui ſont continuellement méditées, miſes en action, & qui doivent conſommer le grand événement *de la deſtruction de cette ville rebelle* „.

Quelles idées! quelle furie ! il ſemble que le monde moral eſt retombé dans le chaos ; & ce ſont là des légiſlateurs ! Ah ! ſi l'Erèbe des anciens eût auſſi ſa légiſlation, elle fut ſans doute & plus conſéquente & plus humaine.

On eſt d'abord tenté de croire, en parcourant ces caractères où reſpire la ſtupide férocité, que tous les monſtres des forêts avoient abandonné leur repaire pour faire une irruption dans nos villes ; ou plutôt, en revenant à des idées plus naturelles, on apperçoit à découvert le but de tous ces affreux *niveleurs*, qui étoit la ruine du commerce & l'établiſſement, non d'une égalité de bien-être, mais d'une égalité de miſere dans la république.

Un agent de Robespierre lui marquoit : " *ma ſanté ne ſe rétablit* que parce qu'on guillotine autour de moi ; *tout va bien*, mais tout ira mieux encore, *parce qu'on a trouvé trop lent l'expédient de la guillotine, &, ſous peu de jours, les expiditions ſeront de deux ou trois cents à la fois ; du reſte les maiſons ſe démoliſſent à force* „.

Le même agent écrivoit à Robespierre : " la guillotine, la fuſillade ne vont pas mal : 60, 80, 200 *à la fois ſont fuſillés, & tous les jours on a le plus grand ſoin d'en mettre de ſuite en état d'arreſtation. pour ne pas laiſſer de vide aux priſons* „.

Achard, le fourniſſeur de la famille Duplay & de

Robespierre, auxquels il envoyoit *bas*, *huile & ſavon*, développe tous les ſecrets de ſa dégoutante correſpondance; il faut, diſoit-il, qu'on *coloniſe ce pays, attendu qu'il en coûte quatre cent mille livres, par décade, pour les* démolitions. Encore des têtes! & chaque jour des têtes tombent! Quelles délices tu aurois goûté, ſi tu euſſes vu avant-hier cette juſtice nationale de deux cent neuf ſcélérats!.... Quel ciment pour la république! *En voilà déja plus de cinq cents, encore deux fois autant y paſſeront ſans doute, & puis ça ira.* „

On voit par les fragmens que nous venons de citer de cette épouvantable correſpondance, combien les agens que Robespierre envoyoit dans les départemens, lui étoient dévoués.

Ceux qui entouroient Robespierre à la Convention & aux Jacobins, ne lui étoient pas moins dévoués. Pour lui plaire, Bazire demanda & obtint un décret qui déclara que, jusqu'à la paix, la France ſeroit en révolution; c'eſt-à-dire, dans cet état de ſouffrance où perſonne n'eſt ſûr ni de ſa fortune, ni de ſa liberté, ni de ſa vie.

Chaumette, procureur de la commune, vint alors demander à la convention qu'il fût créé une armée révolutionnaire, qui traîneroit à ſa ſuite une guillotine; qu'il fût permis aux comités révolutionnaires d'arrêter les perſonnes qu'ils jugeroient ſuſpectes; qu'il fût accordé aux membres de ces comités un traitement, & quarante ſols par ſéance aux indigens, c'eſt-à-dire, aux ſoldats de Robespierre, qui aſſiſteroient aux aſſemblées des ſections. Ces demandes furent converties en motion par Billaud de Varennes, membre du comité de ſalut public. Bazire & Danton appuierent la motion, & ces diverſes demandes furent décrétées. Quelques jours après, parut le décret qui ordonna l'arreſtation des gens ſuſpects, & par la définition qu'il donnoit de ce qu'il falloit entendre par un homme ſuſpect, il n'y avoit perſonne qu'on ne pût ranger dans cette claſſe proſcrite.

L'exécution ſuit de près cette horrible loi. Tout citoyen qui n'eſt pas de la faction de Robespierre, tremble pour ſon ſalut. Voyant l'ascendant qu'il avoit ſur la Convention, Robespierre lui fait demander l'arreſtation de cent ſeize de ſes membres. Billaud de Varennes veut qu'on vote par appel nominal ſur cette

propofition, afin que les députés qui oferont voter en faveur des cent feize proscrits, foient eux-mêmes mis en arreftation. Mais Robespierre, que la lenteur de cette formalité importune, s'oppofe vivement à la demande de Billaud de Varennes; & les cent feize députés font décrétés d'accufation en un inftant, par la méthode ordinaire de recueillir les voix par affis & levé.

On fe rappelle que d'Orléans devenu fufpect, fut arrêté & conduit à Marfeille. Pendant la captivité de ce fcélérat, Robespierre s'occupa d'écrafer fes complices. Lorfqu'il vit la faction de d'Orléans totalement affoiblie, il fit revenir le ci-devant prince à Paris pour le faire guillotiner.

Après l'exécution de d'Orléans, Robespierre fembla redoubler d'activité pour confolider le regne de la terreur. Sur la demande de Saint-Just, il fit rendre un décret qui déclara, pour la feconde fois, que le gouvernement refteroit en état de révolution jufqu'à la paix.

Tous les étrangers furent arrêtés fur la demande de Saint-Just, qui fit rendre un décret, portant qu'ils feroient dépofés dans des maifons d'arrêt.

Robespierre impatient de ce que les bourreaux n'avoient pas affez d'occupation, fit décréter que le préfident du tribunal révolutionnaire pouvoit terminer les débats toutes les fois que les jurés déclareroient que leur conscience étoit fuffifamment éclairée.

Pendant qu'on exécutoit ces différens fyftêmes de cruauté, on fut témoin des folies les plus fcandaleufes. Bazire propofa d'abord, pour établir parfaitement l'égalité entre tous les citoyens, d'ordonner qu'ils feroient tenus de fe tutoyer; mais la Convention fe borna à une fimple invitation. On aura peine à le croire, cette invitation qui n'avoit aucun des caracteres d'une loi, fervit de prétexte aux agens de la tyrannie, pour traiter comme fufpects, & comme ennemis de la république, tous ceux qui ne tutoyoient pas leurs concitoyens.

L'évêque de Paris, Gobel, donna l'exemple d'un fcandale qui infpira pour lui le plus profond mépris. Il vint déclarer à la barre de la Convention qu'il n'avoit été, pendant toute fa vie, qu'un impofteur. L'apoftafie de Gobel eut des imitateurs dans toute la France, & elle donna lieu à ces fêtes ridicules, à ces proceffions où des proftituées furent promenées en

triomphe ſous le nom de déeſſes de la raiſon. Ces farces durerent pluſieurs mois. Robespierre étoit tout puiſſant alors; il n'avoit qu'à dire un mot pour faire ceſſer tous ces déſordres. Il garda le ſilence; on doit en conclure qu'il approuvoit en ſecret tous les excès qu'on ſe permit dans ces circonſtances.

Pendant que la France entiere gémiſſoit ſous la plus affreuſe tyrannie, veut-on connoître la vie privée du tyran & de ſes complices; qu'on liſe les cauſes ſecretes de la révolution, par Villate; on y verra avec quel ſang-froid barbare, ces monſtres s'excitoient mutuellement au carnage.

Nous nous bornerons à citer quelques traits qui dévoileront toute la férocité du caractere du tyran & de ſes complices.

“ J'étois un jour, dit Villate, avec Barrere au comité. Nous liſions enſemble cette ſuperbe tirade de Mahomet:

Chaque peuple à ſon tour, a brillé ſur la terre, &c.

„ Robespierre paroît: Barrere ferme la piece avec embarras. Robespierre ſemble ſe rappeller d'avoir entrevu quelque part ma figure, il demande: *quel eſt ce jeune homme?* Il eſt des nôtres, répond Barrere: *c'eſt Sempronius Gracchus*. J'avois eu, dit Villate, la folie révolutionnaire de cacher l'obſcurité du nom de mes peres, ſous l'éclat d'un nom illuſtre de l'hiſtoire Romaine. *Sempronius Gracchus des nôtres!* dit Robespierre, *vous n'avez donc pas lu le traité des offices? L'ariſtocrate Ciceron, afin de rendre odieux le projet des deux Gracques, exalte les vertus du pere, & traite les enfans de ſéditieux*..... Je me retire une minute après.

„ L'idée du ſyſtême agraire, voilà l'étincelle rapide qui ſortit de cette ſcene, pour m'éclairer dans les ténebres où je marchois. Alors, Collot-d'Herbois jouoit ſes ſanglantes tragédies à Lyon. Alors, Billaud-Varennes exhaloit à la tribune ſes froides fureurs. Alors, Couthon, par ſes infirmités, adouciſſoit la dureté de ſes diſcours. Alors, on jouoit ſur tous les théâtres, *Robert, chef de brigands*. On chantoit la guillotine en tous lieux; le nom de *ſainte* ſembloit atténuer ſon horreur.

„ Le lendemain du jugement d'Antoinette, je reçus de grandes lumieres: j'avois été ſpectateur aux débats.

„ Barrere avoit fait préparer, chez *Venua*, un dîner, où étoient invités Robespierre, Saint-Juſt & moi.

Saint-Juſt ſe faiſoit attendre : on me députe vers lui : je le trouve au comité : il écrivoit : au nom de Robespierre, il me ſuit. En route, il paroiſſoit ſurpris, rêveur.— *Robespierre dîner avec Barrere !... Il eſt le ſeul à qui il ait pardonné.* Je laiſſe aux politiques à approfondir le ſens de ces mots obſcurs, échappés de ſes levres.

,, Aſſis autour de la table, dans une chambre ſecrete, bien fermée, on me demande quelques traits du tableau des débats du procès de l'Autrichienne. Je n'oubliai pas celui de la nature outragée, quand Hébert, accuſant Antoinette d'obſcénités avec ſon fils, âgé de onze ans, elle ſe retourne avec dignité vers le peuple : — *j'interpelle les meres préſentes & leurs conſciences, de déclarer s'il en eſt une qui n'ait pas à frémir de pareilles horreurs !*

,, Robespierre frappé de cette réponſe, comme d'un coup d'électricité, caſſe ſon aſſiette avec ſa fourchette:— *cet imbécille d'Hébert : ce n'eſt pas aſſez qu'elle ſoit réellement une Meſſaline, il faut qu'il en faſſe encore une Agrippine, & qu'il lui fourniſſe à ſon dernier moment ce triomphe d'intérêt public.*

,, Chacun reſta comme ſtupéfait. Saint-Juſt rompit le ſilence : — *les mœurs gagneront à cet acte de juſtice nationale.* Barrere : — *la guillotine a coupé là un puiſſant nœud de la diplomatie des cours de l'Europe.* Sans-doute mon orgueil de me trouver avec ces maîtres de la république étoit bien excuſable : comme la coupe de Circé, chaque verre de vin étoit un poiſon révolutionnaire, qui m'enivroit d'illuſions.

,, Ce n'eſt là qu'un léger prélude de la grande converſation politique. Robespierre ne diſſimule pas ſes craintes du grand nombre des ennemis de la révolution. Barrere comprend ſous ce titre tous les nobles, tous les prêtres, tous les hommes de palais, ſans excepter les médecins & la médecine. Selon lui, l'égalité a prononcé l'arrêt fatal. Saint-Juſt expoſe les baſes de ſon diſcours ſur la confiſcation des biens des ſuſpects à déporter. Barrere, impatient de montrer ſon ardeur pour les *principes*, reprend ainſi : le vaiſſeau de la révolution ne peut arriver au port que ſur une mer rougie de flots de ſang. Saint-Juſt, c'eſt vrai : une *nation ne ſe régénere que ſur des monceaux de cadavres.* Mirabeau, quelques paſſages de l'hiſtoire des Indes de Raynal, venoient à l'appui de ces ſentences.

,, Ropespierre voyoit deux écueils dangereux : —

l'effusion excessive qui révolteroit l'humanité : l'insuffisance ménagée par cette fausse sensibilité envers un petit nombre, préjudiciable au bonheur de tous. Conclusion de Barrere : --- il faut *commencer par la constituante, & les plus marquans de la législature. Ce sont des décombres, dont il faut déblayer la place.*

,, La conversation fut entrecoupée par les besoins physiques. Il regnoit à ce dîner un air de défiance réciproque, & je crus voir que ma personne n'étoit pas un léger obstacle aux ouvertures. On se retire.

Peuple français ! peuple toujours grand, toujours vainqueur, voilà quels hommes vouloient se rendre maîtres de tes destinées. Du moins, s'ils avoient eu quelque chose de la grandeur de ces trois Romains, qui dans l'île de la riviere de Panare, en présence de leurs armées, partagerent l'univers ! Mais non, c'étoient trois misérables rhéteurs, se disputant de férocité, qui, sous prétexte de régénérer les mœurs, transformoient la république en un vaste cimetiere. O honte ! dont l'histoire rougira en traçant ta gloire & ta splendeur !

,, On conçoit que ce fameux dîner devoit me procurer des facilités, par exemple, de voir chez eux Saint-Just, Robespierre, de leur parler dans les rencontres ; il facilita mes entrées au comité de salut public, à la convention, au sein même de ses membres.

Robespierre avoit dans ses mœurs une austérité sombre & constante, rapportant les événemens à sa personne, donnant à son nom de Maximilien, une importance mystérieuse. Triste, soupçonneux, craintif, ne sortant qu'accompagné de deux ou trois sentinelles vigilantes ; l'entrée de son logement étoit lugubre, il n'aimoit point à être regardé, il fixoit ses ennemis avec fureur, il se promenoit chaque jour deux heures, avec une marche précipitée ; il étoit coëffé élégamment. La fille de son hôte passoit pour sa femme, elle avoit une forte d'empire sur lui. Sobre, laborieux, irascible, impérieux, Barrere l'appeloit le géant de la révolution : *mon génie étonné*, disoit-il, *tremble devant le sien.*

Barrere formoit un contraste parfait avec Maximilien ; léger, ouvert, caressant, aimant la société, sur-tout celle des femmes ; recherchant le luxe, & sachant dépenser. Dans l'ancien régime, il avoit désiré de passer pour gentilhomme. Le sobriquet de *Vieusac* ne flattoit pas peu son amour-propre. Varié comme le caméléon, changeant d'opinion comme de costume ; tour-à-tour

feuillant, jacobin, ariſtocrate, royaliſte, modéré, révolutionnaire; cruel, atroce par foibleſſe, intempérant par habitude; ſelon la difficulté de ſes digeſtions, athée le ſoir, déiſte le matin, né ſans génie, ſans vues politiques, effleurant tout; il avoit pour unique talent, une facilité prodigieuſe de rédaction.

La mort ſembloit avoir ſuccédé dans la tribune, à la vérité. Les acteurs de la tragédie s'étoient diſtribués les rôles pour répandre la terreur. *Les hommes qui régénerent un grand peuple*, ſelon Saint-Juſt, *ne doivent eſpérer de repos que dans la tombe. La révolution eſt comme la foudre, il faut frapper.*

Barrere diſoit dans ſes diſcours: *il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.*

Collot-d'Herbois répétoit ſouvent: *plus le corps ſocial tranſpire, plus il devient ſain.*

Dans les comités, Couthon, Billaud-Varennes, Vadier, Vouland, jetoient les baſes des tribunaux de Marſeille, d'Arras, d'Orange. Les troupes révolutionnaires portoient la dévaſtation, les tortures, l'aſſaſſinat, l'incendie, dans leurs marches épouvantables.

Voilà ce que ces nouveaux enfans de Jaſon, qui faiſoient bouillir leur pere, ſous prétexte de le rajeunir, appeloient les moyens de réaliſer l'heureux ſyſtême de la révolution agrairienne. Les régénérateurs du peuple français ne ſe contraignoient plus dans leurs converſations ſur le projet de partager à chaque famille une portion de terre, au milieu de laquelle s'éléveroit une baraque couverte de chaume. Saint-Juſt ajournoit le bonheur de la France à l'époque où chacun retiré au milieu de ſon arpent avec ſa charrue, paſſeroit doucement ſa vie à le cultiver.

C'étoit là le retour de l'âge d'or & du ſiecle d'Aſtrée.

Tandis que Saint-Juſt s'abandonnoit à ces conceptions extravagantes, Robespierre s'occupoit d'établir ſon pouvoir ſur des baſes ſolides. On a élevé des doutes ſur le plan qu'il avoit formé. Si l'on veut connoître le but vers lequel tendoit ce ſcélérat, qu'on liſe les notes ſuivantes, écrites de ſa main, qui ont été trouvées ſous ſes ſcellés? Elles ſerviront à réſoudre ce problême.

Quelle eſt la fin qu'on ſe propoſe, diſoit-il, dans une de ces notes? L'exécution de la conſtitution en faveur du peuple.

Quels ſeront nos ennemis? Les hommes vicieux & les riches.

Quels moyens emploieront-ils ? La calomnie & l'hypocrifie.

Quelles caufes peuvent favorifer l'emploi de ces moyens ? L'ignorance des fans-culottes.

Il faut donc éclairer le peuple. Mais quels font les obftacles à l'inftruction du peuple ?

Les écrivains mercenaires, qui l'égarent par des impoftures journalieres & impudentes.

Que conclure de-là ? 1.° *qu'il faut profcrire les écrivains comme les plus dangereux ennemis de la patrie.*

2.° Qu'il faut répandre de bons écrits avec profufion.

Quels font les autres obftacles à l'établiffement de la liberté ?

La guerre étrangere & la guerre civile.

Quels font les moyens de terminer la guerre étrangere ?

De mettre des généraux républicains à la tête de nos armées, & de punir ceux qui nous ont trahi.

Quels font les moyens de terminer la guerre civile ? De punir les traîtres & les confpirateurs, fur-tout les députés & les adminiftrateurs coupables ; d'envoyer des troupes patriotes, fous des chefs patriotes, pour réduire les ariftocrates de Lyon, de Marfeille, de Toulon, de la Vendée, du Jura & de toutes les autres contrées où l'étendard de la rebellion & du royalifme a été arboré, & de faire des exemples terribles de tous les fcélérats qui ont outragé la liberté, & verfé le fang des patriotes.

1.° Profcriptions des écrivains perfides & contre-révolutionnaires ; propagation de bons écrits.

2.° Punition des traîtres & des confpirateurs, furtout des députés & des adminiftrateurs coupables.

3°. Nomination de généraux patriotes ; deftitution & punition des autres.

4°. Subfiftances & lois populaires.

Dans une autre note, Robespierre écrivoit :

Il faut une volonté *une*.

Il faut qu'elle foit républicaine ou royalifte.

Pour qu'elle foit républicaine, il faut des miniftres républicains, des papiers républicains, des députés républicains, un gouvernement républicain.

La guerre étrangere eft une maladie mortelle (fléau mortel), tandis que le corps politique eft malade de la révolution & de la divifion des volontés.

Les dangers intérieurs viennent des bourgeois ; *pour vaincre les bourgeois*, il faut *rallier le peuple.*

Tout étoit diſpoſé pour mettre le peuple ſous le joug des bourgeois, & faire périr les défenſeurs de la république ſur l'échafaud. Ils ont triomphé à Marſeille, à Bordeaux, à Lyon, ils auroient triomphé à Paris, ſans l'inſurrection actuelle. Il faut que l'inſurrection actuelle continue, juſqu'à ce que les meſures néceſſaires pour ſauver la république, aient été prises Il faut que le peuple s'allie à la convention, & que la convention *ſe ſerve du peuple.*

Il faut que l'insurrection s'étende de proche en proche sur le même plan;

Que les sans-culottes *ſoient payés*, & reſtent dans les villes.

Il faut leur procurer des armes, les *colérer*, les éclairer.

Il faut exalter l'enthouſiasme républicain par tous les moyens poſſibles.

Si les députés sont renvoyés, la république eſt perdue; ils continueront d'égarer les départements, tandis que leurs suppléants ne vaudront pas mieux.

Cuſtines à ſurveiller par des commiſſaires nouveaux, bien ſûrs.

Les affaires étrangeres. Alliance avec les petites puiſſances; mais impoſſible, auſſi long-temps que nous n'aurons point une volonté nationale.

Dans une troiſieme note, il diſoit : il faut avoir de l'argent.

1°. Une adreſſe aux départemens.

2°. Des courriers près de nos commiſſaires aux armées.

3°. *Une fédération de la commune de Paris avec Marſeille.*

4°. Changement de miniſtre & de la poſte.

5°. Suppreſſion des papiers contre-révolutionnaires.

6°. *Armer les ſans-cullottes & les ſalarier.*

7°. *Faire ſuſpendre les travaux juſqu'à ce que la patrie ſoit ſauvée.*

8°. Changer de local.

Il eſt facile de pénétrer les vues ambitieuſes du tyran, dans ces phraſes découſues & énigmatiques qu'il ſembloit avoir jetées au hazard, & qu'il n'avoit tracées que pour lui. Il falloit que la volonté nationale fut *une*. Cette phraſe prouve évidemment qu'il eſpéroit qu'un jour ſa volonté feroit celle de la nation. Auſſi, pour hâter ce moment, mit-il en uſage tous les reſſorts de ſon machiavélisme.

Les éloges bas & rampans qu'il recevoit chaque

jour des différentes parties de la république, acheverent de le confirmer dans l'idée qu'il étoit un grand homme, & que tout devoit fléchir sous sa puissance suprême.

C'etoit en effet à qui enivreroit l'idole de vapeurs empoisonnées : on se disputoit dans les *sociétés populaires*, l'honneur, ou l'affront, pour mieux dire, de s'agenouiller devant ce nouveau *Dagon*; & des milliers de fanatiques irréligieux ne semblerent avoir chassé de leurs temples les dieux qu'ils adoroient depuis tant de siecles, que pour se prosterner devant leur nouveau dieu *Maximilien*. Il faut parcourir ses papiers pour s'en convaincre.

Ici, c'est une société qui n'ose point offrir à la convention le tribut de ses idées, sans le soumettre au tyran.

Là c'en est une autre qui a pris, pour *mot d'ordre*, le nom de *Robespierre*, comme Joseph *Lebon*, le mot *Pillage*.

Là encore, ce sont les membres d'une autre société qui bénissent l'Eternel de ce qu'il a pris sous sa sauvegarde *des jours précieux*.

Ailleurs, ce sont des sociétés populaires de sections qui envoient savoir des nouvelles de Robespierre, malade.

Ailleurs, c'est une société-mere qui le conjure de joindre à ses efforts *le tribut de ses rares talens*, pour consolider le grand œuvre de la régénération française.

Par-tout même prostitution d'encens, de vœux & d'hommages ; par-tout on verseroit son sang pour sauver ses jours. Qu'importe la convention, qu'importe la république ! *vive Robespierre !* voilà le vœu général des sociétés populaires.

Du sein de ces hommages collectifs, s'éleve encore le nuage formé par la vapeur de l'encens des *particuliers*.

Ici, *c'est l'incorruptible* Robespierre *qui couvre le berceau de la république de l'égide de son éloquence*. Là, le *vertueux* Robespierre est surnommé *le ferme appui & la colonne inébranlable de la république.*

Ailleurs, *on n'a fait connoissance qu'avec ses talens, on veut la faire avec ses vertus.*

Ailleurs encore, on s'extasie sur ses écrits, qui lui ont fait l'inappréciable réputation d'un vrai citoyen français, qui réunit en lui, *& l'énergie d'un ancien Spartiate, & d'un Romain des premiers temps de la république, & l'éloquence d'un Athénien* ; enfin, ce qu'on

ne croira pas, *d'homme éminemment ſenſible, humain & bienfaiſant.*

Vient après un original, qualifié par lui-même *jeune homme de 87 ans, qui regarde Robespierre comme le Meſſie annoncé par l'Etre éternel pour réformer toute choſe.*

Puis un autre, digne d'être accolé à ce dernier, appelle Robespierre *ſon apôtre;* il ſe réjouit *d'avoir par le phyſique une reſſemblance avec le bienfaiteur de la patrie.* Il imiteroit volontiers ce courtiſan, qui s'étoit fait crever un œil parce que ſon empereur étoit borgne.

Puis deux autres, qui baptiſent leurs deux enfans du nom ſacré de *l'incorruptible Robespierre.*

Un maire de *Vermanton* veut enſuite que Robespierre ſoit regardé dans les ſiecles des ſiecles comme la *pierre angulaire* de l'édifice conſtitutionnel.

Un auteur de journal, en écrivant à Robespierre, qu'il appelle *ſon cher*, lui écrit, *qu'il voudrait le voir pour lui apprendre ce que peut-être il ne ſait pas*, & il apprend *que les plus beaux ouvrages de ſon cher Robespierre, dont il propage les lumieres avec plaiſir, ſont, en entier dans ſes journaux; & que ſon nom eſt répété mille fois dans ſes volumes révolutionnaires.*

Un agent national dit, que c'eſt *l'Etre ſuprême, dont Robespierre a prouvé l'exiſtence, qui veille ſur ſes jours, & que la république eſt ſauvée.*

Un fanatique d'Amiens veut voir, à toute force, le grand homme : *il veut raſſaſier ſes yeux & ſon cœur de ſes traits; & l'ame électriſée par toutes les vertus républicaines, rapporter chez lui de ce feu dont le grand homme embrâse tous les bons républicains; ſes écrits le respirent, il s'en nourrit;* mais ce n'eſt pas aſſez pour lui, *il veut le contempler en face.*

Un préſident & un secrétaire d'un comité de ſurveillance, adreſſent des plaintes contre un repréſentant du peuple, à Robespierre, ſignalé par eux *le génie incorruptible; qui voit tout, prévoit tout, déjoue tout; qu'on ne peut tromper ni ſéduire.* Si juſtice ne leur eſt pas rendue, ils voleront, diſent-ils, à la convention où Robespierre les *écoutera & jugera.*

Un autre préſident de ſociété populaire, dans un diſcours dont l'impreſſion & l'envoi furent votés, ſe livre, en parlant des aſſaſſinats de *Collot* & de *Robespierre*, à ce beau mouvement d'éloquence :

« Qui l'a ſauvé! Qui a ſauvé encore Robespierre,
» *le faisceau de toutes les vertus* qu'ils adorent & qu'ils

„ propagent avec courage ! l'Etre ſuprême. D'un autre „ côté, il (l'Etre ſuprême) protège viſiblement la „ république, & il a voulu, dans cette occaſion, „ *lui épargner d'éternels regrets* „.

Une commune enfin, a chanté pour Robespierre un *Te Deum*, terminé par les cris de *vive Robespierre*, vive la république !

Long-temps avant que Saint-Just & Robespierre fuſſent réunis à la convention, Saint-Just lui écrivoit :

„ Vous, qui ſoutenez la patrie chancelante contre „ le torrent du despotisme & de l'intrigue ; vous que „ je ne connois que *comme Dieu*, par des merveilles,... „ je ne vous connois pas, mais vous êtes un *grand homme* „.

Tant d'encens brûlé ne raſſaſioit pas encore l'avide ambition du tyran ; il lui falloit une couronne, & l'on a vu un flatteur aſſez lâche pour la lui offrir. “ *Béni ſoit* „ *Robespierre*, (lui crioit ce miſérable) béni ſoit le „ digne imitateur de *Brutus ;* la *couronne*, le triomphe „ vous ſont dus, ils vous ſeront déférés, en attendant „ que l'encens civique fume devant *l'autel que nous vous* „ *éleverons*, & que la poſtérité révérera tant que les „ hommes connoîtront *le prix de la liberté* „.

Quel délire ! quel amalgame d'idées hétérogenes !

Ne ſeroit-on pas tenté après avoir parcouru cette correſpondance d'eſclaves, de croire au ſyſtême de la reproduction des mêmes êtres, à certaines périodes de ſiecles, tant célébré par l'imagination des anciens ! Et quelle différence entre *tous* ces plats valets de la tyrannie, ces fondateurs d'*autels*, ces diſtributeurs de *couronnes*, & ce vil *Anicius*, qui propoſoit chez les Romains d'ériger un temple *au dieu Néron !*

Se voyant ainſi flagorné de toutes parts, fort de l'empire qu'il exerçoit ſur les jacobins de Paris & des autres communes, il conçut l'idée d'écraſer la faction même à qui il devoit ſa puiſſance. Ronſin & Vincent furent arretés ; mais le club des Cordeliers les ayant réclamés, Robespierre fut forcé de leur rendre la liberté. Cet échec ne ſervit qu'à le convaincre que les eſprits n'étoient pas aſſez frappés de terreur. Il continua donc le cours de ſes proſcriptions, & il fit arrêter les députés Thomas Payne & Bernard.

Les divers comités révolutionnaires qui entretenoient une correſpondance active & journaliere avec le comité de ſalut public, exerçoient dans leur arrondiſſement

respectif, la rigueur que ce comité étendoit sur toute la France.

Saint-Just fit entendre dans la tribune de la convention, ces paroles terribles : " La pitié est un signe „ de trahison.... Ce qui constitue la république, c'est „ la destruction de tout ce qui lui est opposé „.

Ce fut par une suite de ces principes que Saint-Just fit condamner à la peine de mort ceux qui altéreroient la forme du gouvernement républicain, ceux qui résisteroient au gouvernement révolutionnaire, ceux qui donneroient asyle aux prévenus de conspiration que la frayeur auroit mis en fuite, ceux qui communiqueroient verbalement ou par écrit avec les prisonniers, les géoliers qui coopéreroient à une telle communication. Rien, peut-être, ne prouve mieux à quel point les membres de la convention étoient comprimés par la terreur, que leur docilité à décréter ce code de sang qui devoit tourner contre plusieurs d'entre eux.

Saint Just fit encore décréter que les biens des gens suspects étoient confisqués, qu'eux mêmes étoient condamnés à la détention jusqu'à la paix, & qu'à la paix ils seroient bannis à perpétuité.

Robespierre se vit alors en état de frapper le coup qu'il méditoit. Il dédaignoit depuis long-tems d'être la créature, l'instrument d'une faction. Il vouloit bien être le chef d'un parti, mais d'un parti qu'il auroit créé lui-même.

Pour y parvenir, Robespierre adopta un moyen dangereux. Il eut recours à la terreur, qui ne fait que des mécontens, & lorsqu'il y a plusieurs mécontens, celui qui gouverne, a chaque jour à redouter quelque entreprise. Il n'y a peut-être pas un seul exemple d'un homme qui, n'ayant regné que par la terreur, n'ait péri misérablement.

Il ne fut que trop bien servi par ses infâmes complices Saint-Just & Couthon, membres comme lui du comité de salut public. Le premier obtint un décret qui renvoyoit sous trois jours de Paris, tous les nobles.

Saint-Just fit rendre un second décret, qui condamnoit à être déporté à la Guyane française, quiconque seroit convaincu de s'être plaint de la révolution.

Sur le rapport encore de Saint-Just, on envoya à la mort Hérault de Séchelles, membre du comité de salut public, & avec lui Simon, député & vicaire général de Strasbourg. Saint-Just accusa le premier

d'avoir

d'avoir caché chez lui un homme mis en arrestation ; il accusa le second d'avoir eu des relations avec un conspirateur des bords du Rhin.

Camille Desmoulins fut arrêté quelques jours après. On lui devoit principalement le supplice d'Hébert ; mais il s'étoit permis dans son journal quelques plaisanteries sur Saint-Just. *Il porte*, disoit le journaliste, *sa tête comme un saint sacrement.* On ne plaisante point avec les tigres. Saint-Just demanda à Robespierre la tête de Desmoulins, elle lui fut accordée.

„ Je viens, dit Saint-Just à la convention, je viens „ vous demander un décret d'accusation contre Camille „ Desmoulins, Danton, Philippeaux, Lacroix, com- „ plices de d'Orléans & de Fabre d'Eglantines „.

En entendant lire cette nouvelle liste de proscription, un député s'écrie douloureusement : " Nous allons „ donc tous être égorgés successivement „ ! Ses collegues partagent ses alarmes. On entend dans une partie de la salle des gémissemens ; ils mettent en fureur Robespierre ; il s'élance à la tribune, & parle ainsi :

„ A ces troubles, depuis long-temps inconnus dans „ cette assemblée, il est visible qu'il s'agit d'un grand „ intérêt, de savoir si quelques hommes doivent „ l'emporter sur la Patrie.... Peu m'importe à moi les „ éloges qu'on se donne & qu'on donne à ses amis. „ On ne demande plus ce qu'un homme a fait à telle „ époque, on demande ce qu'il a fait pendant tout le „ cours de sa carriere politique.

" On ne peut prononcer le nom de Lacroix avec pudeur. Danton est moins décrié : mais pourquoi Danton auroit-il plus de privilege que son compagnon Fabre d'Eglantines ?

" On veut vous faire craindre l'abus du pouvoir. Qu'avez-vous fait que vous n'ayez fait librement ? On craint que des individus ne soient victimes. On se défie donc de la justice? Quiconque tremble dans ce moment, est coupable.

" Et moi aussi, on a voulu me faire craindre. Les amis de Danton m'ont écrit que Danton renversé, je périrois : ils ont cru que des liaisons pourroient m'engager à détourner le cours de la justice. Je fus aussi l'ami de Pétion, de Rolland, de Brissot : ils ont trahi la Patrie, je me suis déclaré contre eux. Danton veut prendre leur place ; Danton n'est à mes yeux qu'un ennemi de la Patrie. Les complices seuls peuvent plaider la cause des coupables „.

Ces dernieres paroles jetterent l'effroi parmi tous les députés, aucun n'osa répliquer.

Il n'y eut plus dans l'assemblée nationale aucune sorte de discussion depuis cette époque. On n'y vit plus qu'une obéissance aveugle, qu'un empressement servile à toutes les volontés de Robespierre.

Les scélérats qui briguerent sa faveur, se disputerent à qui montreroit plus de férocité. Un homme vint demander à la barre trois cent mille têtes : Robespierre n'eut garde de s'élever contre cette proposition; mais le président la repoussa avec horreur, en criant à celui qui la faisoit : " Vous êtes au milieu des Français, & non des antropophages ". Le pétitionnaire auroit pu répondre, que six mois auparavant on avoit applaudi à ceux qui avoient demandé neuf cent mille têtes.

Nous sommes arrivés à l'époque la plus désastreuse de la révolution : nous voulons parler du jour où la loi sanglante du 22 prairial fut arrachée à la convention.

La postérité ne pourra lire, sans frémir, cette loi barbare. Elle fut rendue à la sollicitation & sur le rapport de Couthon; elle portoit que ceux-là étoient ennemis du peuple, qui cherchoient à anéantir la liberté, soit par force, soit par ruse; que ceux-là seroient punis de mort, qui auroient répandu de fausses nouvelles, ou qui auroient favorisé l'évâsion des aristocrates; que le tribunal révolutionnaire ne connoîtroit d'autre peine que celle de la mort; que la preuve nécessaire pour condamner, seroit toute espece de document, soit matériel, soit moral; que tout citoyen seroit tenu de dénoncer les contre-révolutionnaires; que tout citoyen pourroit arrêter lui-même un contre-révolutionnaire; que les accusés n'auroient point de défenseurs; qu'aucun accusé ne pourroit être mis hors de jugement, sans qu'il en eut été communiqué au comité de salut public, qui prononceroit sur la décision du tribunal.

Fut-il jamais un tyran assez déhonté pour oser effrayer ses esclaves par un pareil code? Depuis longtems les membres de la convention les moins accessibles à la crainte, souscrivoient, en tremblant, aux rapports que leur présentoient successivement Robespierre, Saint-Just & Couthon. Dans cette occasion, l'indignation l'emporta sur la terreur. Lecointre de

Verſailles, & Bourdon de l'Oiſe, oſerent faire un dernier effort en faveur de l'humanité ſi cruellement outragée; mais cet effort fut inutile.

Ils demanderent qu'au moins le décret, avant d'être adopté, fût ajourné & mûrement diſcuté. " Cette propoſition, s'écria Couthon, ne permet pas au comité de garder le ſilence; on lui fait une inculpation atroce; on l'outrage. Pitt & Cobourg ne diſent-ils pas que les comités veulent envahir les pouvoirs de la convention? *Ah! que voulons-nous autre choſe que la gloire du peuple?* Peut-être dans une loi, peut-il y avoir des choſes qui n'ont point été aſſez préciſées, nous ne prétendons pas être infaillibles! Mais pourquoi injurier le comité? Bourdon de l'Oiſe a fait une faute grave, ſur-tout à l'égard d'un comité en qui la convention a placé *une immenſe confiance, & que nous méritons* ".

Bourdon de l'Oiſe répondit: " Je n'ai point parlé comme Pitt & Cobourg. C'eſt ici une explication fraternelle; je n'uſerai point de repréſailles. J'eſtime le comité de ſalut public, mais j'eſtime auſſi cette inébranlable montagne qui a fondé la Liberté "!

Robespierre, égaré par la fureur, écumant de rage, s'écria: " Le comité de ſalut public & la montagne, c'eſt la même choſe! Et moi auſſi je connois cette montagne, & j'ai le droit d'y ſiéger. Oui, Montagnards, vous ſerez dignes de ſauver la liberté; & c'eſt parce que ce titre eſt ſacré, que vous ne devez pas le laiſſer partager par des ſcélérats ".

En prononçant ce dernier mot, Robespierre fixa Bourdon; celui-ci inſulté auſſi griévement, répondit: " Je demande qu'on prouve que je ſuis un ſcélérat "!

Robespierre, qui avoit l'impudence que l'impunité donne, lui répliqua inſolemment: " Je n'ai pas nommé Bourdon. Malheur à qui ſe nomme lui-même! Mais ſi Bourdon peut ſe reconnoître dans le tableau que mon devoir m'oblige de tracer, il en eſt le maître ".

Voilà quel étoit le genre d'éloquence de Robespierre, lorſqu'il parloit à ceux qu'il croyoit d'une opinion contraire à la ſienne. Il cherchoit bien moins à les convaincre qu'à les inſulter.

Il pouſſoit encore plus loin l'indécence dans l'intérieur des comités. " Vous êtes des miſérables, diſoit-il, à ſes collegues qu'il haïſſoit, des fripons, des ſcélérats; vous êtes incapables de tout bien, capables

de tout mal; vous ne méritez que la guillotine „.
Les épithetes les p us groſſieres, les plus ſales, accompagnoient ces injures.

On peut donc dire avec raiſon que Robespierre mérita, ſous tous les points de vue, l'exécration de ſes contemporains & de la poſtérité. Il épuiſa les tréſors de la France pour avoir des bourreaux & faire périr des victimes. Il convertit les plus beaux édifices de la capitale en priſons ténébreuſes. Il faiſoit revenir, à grands frais, ceux qu'il avoit obligés de ſortir de Paris, & les engloutiſſoit dans les cachots qu'il avoit fait conſtruire, d'où il les faiſoit tirer enſuite par le cannibal Fouquier, pour les envoyer à l'échafaud, d'après les liſtes fatales qu'il remettoit à cet infâme miniſtre de ſa férocité.

Si l'on ſortoit, dans ces jours de calamité, on rencontroit dans les rues, ſur les grandes routes, des charrettes ſurchargées d'infortunés, liés deux à deux comme des malfaiteurs. L'âge, le ſexe, les infirmités, n'étoient point reſpectés, On voyoit ſur la même charrette, des vieillards plus que ſeptuagénaires, des femmes enceintes, des enfans à peine ſortis du berceau, de jeunes vierges, dont la candeur, les larmes, euſſent amolli les ames les plus féroces.

C'étoit ſurtout pendant la nuit que l'homme ſenſible n'oſoit plus quitter ſes foyers, pour ne pas être expoſé à rencontrer des priſonniers qu'on transféroit d'une priſon dans une autre. Ces tranſlations ſe faiſoient en effet pendant les ténebres. On craignoit ſans doute que la ſenſibilité des ſpectateurs n'eût été trop vivement émue, ſi le jour les eut éclairées. Les tyrans, comme les voleurs, redoutent la lumiere. Cinquante à ſoixante malheureux, pâles & défaits, étroitement garottés, conduits par des hommes d'un regard farouche, qui tenoient d'une main un ſabre nud, & de l'autre une torche, erroient ainſi pendant le ſilence de la nuit. Le paſſant, que le hazard conduiſoit à leur rencontre, devoit concentrer dans ſon cœur toute pitié. S'il laiſſoit ſeulement échapper un ſoupir, il couroit risque d'être aſſocié aux infortunés qui compoſoient ce lugubre cortege.

Chaque ſection avoit ſa priſon. La premiete leçon que recevoient les geoliers, c'étoit d'être impitoyables. Celui qui montroit des ſentimens d'humaniré. étoit deſtitué ſur-le-champ.

On a vu dans l'almanach des prifons, que les gardiens de quelques-uns de ces tombeaux fe faifoient un jeu cruel de tourmenter les infortunés confiés à leur furveillance. Des femmes délicates, a qui une longue habitude faifoit un befoin d'une extrême propreté, étoient jetées dans un réduit qui n'étoit qu'un réceptacle d'immondices, & n'avoient, pour fe coucher, qu'un grabat dont les infectes leur défendoient l'approche. Un vieillard infirme étoit jeté parmi une jeuneffe bruyante. Enfin ces prifons étoient le féjour de toutes les fouffrances ; on y éprouvoit toutes les fortes de befoins, tout s'y vendoit au poids de l'or. Robespierre, pour rendre ces antres plus horribles encore, avoit calculé quelle portion de lumiere & d'air fuffifoit aux malheureux qu'on y enfermoit, pour que leur vie, prolongée dans les douleurs, ne s'éteignît pas trop promptement. Non-feulement leurs fenêtres étoient obftruées d'énormes barreaux de fer, qui fe croifoient en tout fens, elles étoient encore revêtues en dehors de ces machines qu'on appelle foufflets; de maniere que le prifonnier ne recevoit le jour que perpendiculairement, & par une ouverture fermée elle-même d'un fil de fer, invention infernale qu'on ne connoît ni à Conftantinople, ni fur les côtes d'Alger. Le défefpoir, fous les voûtes de ces fépulcres, fe préfentoit avec les formes les plus terribles. Auffi l'un finiffoit fa déplorable vie par le poifon, tandis que l'autre s'enfonçoit un cloud dans le cœur; celui-là s'ouvroit les quatre veines, celui-ci fe brifoit la tête contre les barreaux de fa croifée. Plufieurs perdoient la raifon. Ceux à qui un tempérammen robufte donnoit la force de fupporter leurs malheurs, attendoient les bourreaux avec impatience.

Un homme eut le courage de mettre fous les yeux de Robespierre le tableau de la fituation douloureufe des prifonniers, & de lui dire qu'aucun d'eux, à moins d'un prodige, ne pouvoit vivre long-temps : " Eh bien! répondit ce monftre, quelle néceffité y a-t-il que ces gens-là vivent „.

Cette réponfe atroce du tyran annonçoit clairement que chaque citoyen arrêté étoit deftiné à la mort. Robespierre ne s'occupoit que du foin de groffir les liftes de profcription. Le fer de la guillotine n'alloit point affez vîte à fon gré. Un de fes courtifans lui annonça qu'on avoit inventé un glaive qui frapperoit

neuf têtes à la fois ; cette découverte lui plut, & il en fit faire des expériences à Bicêtre; elles ne réussirent pas, mais l'humanité n'y gagna rien. Au lieu de trois, quatre victimes par jour, Robespierre voulut en avoir journellement cinquante, soixante; & il fut obéi! C'étoit entre le Pont-tournant & les Champs-élisées que les exécutions se faisoient alors. Ce lieu situé entre les deux promenades les plus agréables de Paris, ne pouvoit être plus mal choisi. Les habitans des rues dans lesquelles on promenoit les victimes, fatigués du spectacle déchirant qu'on leur donnoit chaque jour, firent également entendre des plaintes. Robespierre aussi ombrageux qu'il étoit cruel, fut effrayé de ces murmures & de ces plaintes ; pour prévenir un soulevement, il fit placer ailleurs le théâtre du carnage : l'échafaud fut élevé sur la place de la Bastille. On crut que les habitans du fauxbourg St. Antoine seroient moins sensibles que ceux de la rue Saint-Honoré; on se trompa. Le peuple du fauxbourg St-Antoine murmura. Robespierre fut donc obligé de changer de nouveau le lieu du supplice, & le fit reculer jusqu'à la barriere.

La marche des condamés au lieu de l'exécution, étoit elle-même un supplice cruel ; il y a une lieue des prisons de la conciergerie, d'où ils partoient, à la barrierre où ils recevoient la mort : on leur faisoit faire ce trajet lentement; il étoit de plus de deux heures. Serrés, entassés sur une charette, la tête nue, les mains douloureusement liées derriere le dos, ils recevoient de cette seule position de mortelles souffrances : le soleil qui dardoit sur leur visage, les brûloit de ses feux, & la sueur qui découloit en abondance de leur front, étoit un nouveau tourment. Cette cumulation de peines ne suffisoit pas encore : une horde d'hommes, de femmes, environnoit chaque charrette pendant toute la durée de la marche, & vomissoit contre ces infortunés toutes sortes d'injures. On a vu de ces satellites du tyran Robespierre, pousser la brutalité jusqu'à frapper les condamnés, jusqu'à leur jeter des immondices.

Néron, dit-on, désiroit que le peuple romain n'eût qu'une tête, pour l'abattre d'un seul coup : Robespierre sembla vouloir faire de ce conte une vérité; on ne peut dire jusqu'où il seroit allé, s'il n'eût pas été arrêté dans le cours de ses cruautés ; non-seule-

ment il avoit ſes tablettes de proſcription, il permettoit encore à ſes familiers, à tous ceux qui lui étoient dévoués, d'avoir de ſemblables liſtes. Henriot, les officiers de ſon état-major, ſes valets, pluſieurs membres du tribunal révolutionnaire, quelques membres de la commune, proſcrivoient qui leur plaiſoit. Il n'y avoit pas juſqu'aux geoliers qui ne jouiſſent de l'affreux privilege d'envoyer à la mort.

Les noms que tous ces ſcélérats tiroient de leur mémoire ne ſuffiſant pas, on dit que Robespierre avoit transformé l'almanach, que dans l'ancien régime on appeloit royal, en liſte de proſcription.

Où ſe ſeroit arrêté ce moderne Néron? On aſſure que quelqu'un lui ayant faite cette queſtion, il avoit froidement fait la réponſe ſuivante: " La génération qui a vu l'ancien régime, le regrettera toujours. Tout individu qui avoit plus de quinze ans en 1789, doit être égorgé; c'eſt le ſeul moyen de conſolider la révolution ".

On a raconté dans le tems, que Robespierre ayant propoſé de mettre à mort quiconque ſeroit ſoupçonné de ne pas aimer la révolution, Collot-d'Herbois dit: " Cette meſure, dans les préjugés ordinaires, paroît dure; *mais les circonſtances l'exigent impérieuſement* ". Le patriotiſme n'étoit pour lui qu'un mot vide de ſens. On voyoit confondus dans la même charrette, le royaliſte, le conſtitutionnel, le républicain, celui que le peuple avoit toujours regardé comme un ſincere patriote. Ainſi les Jacobins qui le regrettent aujourd'hui, ont certes bien tort, car après avoir ſervi le tyran, ils euſſent fini par venir, à leur tour, ſe perdre dans ce lac de ſang qu'il avoit ouvert à la barriere ci-devant du trône.

Dans le cours de ſes cruautés, Robespierre dévoila toute la férocité de ſon caractere. On apperçut facilement que les deux paſſions qui maîtriſoient ſon cœur, étoient la jalouſie & la haine, car il n'oublioit pas de mettre au nombre des proſcrits ceux qui, dans la premiere aſſemblée nationale, lui avoient témoigné du mépris, & ceux qui dans la troiſieme l'avoient deviné.

Des hommes ſans pudeur, ſans morale, & perdus de réputation, pouvoient ſeuls conſentir à devenir les inſtrumens d'une auſſi épouvantable tyrannie, & malheureuſement Robespierre parvint à s'entourer de

pareils ſcélérats. Mais c'étoit dans le tribunal révolutionnaire qu'étoient les principaux miniſtres de ſes fureurs; entr'autres Fouquier-Tinville, Dumas & Coffinhal. Le premier avoit été, ſous l'ancien régime, procureur au Châtelet, & honteuſement dégradé par ſes rapines & la turpitude de ſes mœurs. Hérault de Séchelles, dit-on, en avoit fait la connoiſſance dans un lieu de débauche. C'étoit ce Fouquier de Tinville qui, chaque ſoir, alloit recevoir des mains de Robespierre la liſte de ceux qu'il falloit envoyer le lendemain à la mort.

Robespierre s'étoit réſervé excluſivement le département de la police générale, dont l'exercice, comme on le conçoit, lui donnoit la facilité de commettre journellement tous les genres poſſibles d'injuſtice & de cruauté.

Il en étoit des départemens comme de Paris. Partout le ſang ruiſſeloit. Dans tous les chefs-lieux la guillotine étoit permanente.

Quand on demandoit à Robespierre quel étoit le but de ces interminables tragédies, il répondoit : *je régénere la nation.*

Lorſque Carrier écrivoit à l'aſſemblée nationale, pour l'inſtruire qu'il entaſſoit ſes victimes ſur des bateaux, qui, au moyen de ſoupapes qu'on ouvroit à volonté, laiſſoient tomber dans l'abîme des eaux, les malheureux qu'ils portoient, Carrier ne fut pas blâmé. Sa déteſtable invention fut applaudie par Robespierre & ſes complices comme une découverte dont la France devoit s'honorer.

Malheur à ceux qui oſoient témoigner quelqu'intérêt pour des proſcrits. Dès qu'un citoyen avoit été frappé par Robespierre, il falloit que ſes parens, que ſes amis l'oubliaſſent. Il falloit, pour ne pas irriter la rage de ce tigre, arracher de ſon cœur les affections les plus cheres, méconnoître les devoirs les plus saints, briſer les liens du ſang & de l'amitié.

Des femmes éplorées viennent un jour ſe préſenter à la barre de la convention nationale. Celles-là ont leurs époux, celles-ci leur pere dans les fers. Les unes & les autres proteſtent de l'innocence des détenus, & ſupplient qu'on leur rende la liberté. La douleur, les larmes de ces infortunés préſente le ſpectacle le plus touchant. Les tribunes ſe taiſent, la convention paroît émue. Voulland qui préſidoit, & qui

qui craignoit de déplaire au tyran, fait à ces femmes la réponse suivante :

" Les mesures de la convention sont loin de la sévérité des republiques anciennes, où l'on punissoit de mort tout citoyen qui ne prenoit point parti dans la république ".

Robespierre trouve qu'il n'y avoit point encore assez de dureté dans cette réponse; il lance un regard menaçant sur ces femmes & sur le président, & s'écrie :

" A voir le nombre des citoyennes qui sont introduites dans cette salle, on croiroit que tous les parens des détenus sont là... C'est l'aristocratie qui vient vous demander des mesures rétrogrades. Il est possible qu'il y en ait quelques-unes qui reclament avec justice... Sans doute les noms de pere & d'époux rappellent des idées touchantes; mais ne sont-elles donc pas des citoyennes? & doivent-elles oublier ce qu'elles doivent à la Patrie, pour n'écouter que le nom d'épouse & de mere? Est-ce ainsi qu'agissent des citoyennes? Non : elles s'adressent individuellement à ceux qui sont chargés de leur rendre justice. Quand on se présente en corps, on annonce des intentions perfides; & cette intention, c'est de ramener la convenrion à des mesures molles : voilà ce que présente cette séance.

" Vous devez leur apprendre que leurs efforts seront vains. Il est important que la France soit instruite que la convention écrasera l'aristocratie. Depuis que nous nous sommes élevés contre de certains excès, prétendus patriotiques, les malveillans ont voulu nous prendre au mot. Ils affectent de confondre les mesures de sûreté générale avec des actes tyranniques.

" Leur but est d'énerver la vigueur nationale, pour arrêter le cours de la révolution : vous ne vous laisserez point prendre à ce piege grossier; vous serez toujours fermes ".

Tous les esprits étoient aigris par cette conduite impérieuse; mais on n'osoit pas faire éclater son mécontentement. On essayoit seulement de temps en temps d'effrayer le tyran par des lettres anonymes. Nous en citerons deux qui feront connoître les moyens qu'on employoit pour tâcher d'humaniser ce tigre.

" Robespierre! (lui écrivoit-on dans la premiere

de ces lettres) Robespierre! Ah Robespierre! Je te vois; tu tends à la dictature, & tu veux tuer la liberté que tu as créée. Tu te crois un grand politique, parce que *tu as réussi à faire périr les plus fermes soutiens de la République*. C'est ainsi que *Richelieu* parvint à régner, en faisant couler sur les échafauds le sang de tous les ennemis de ses projets. *Richelieu*, sans doute, étoit un grand politique; plusieurs fois on tenta de renverser sa fortune : on ne réussit jamais. Pourquoi? c'est qu'on n'étoit pas assez assuré, assez persuadé de la grandeur de son génie, contre lequel devoient se briser tous desseins formés contre lui; mais un seul homme qui n'eût point cherché à faire assaut de ruse, à contreminer sous ces pieds, un seul qui ne se fut point amusé à vouloir dénouer ces nœuds difficiles, mais eût, d'un seul coup, tranché la difficulté sans craindre la mort, eût mis à bas, renversé, terrassé ce colosse de ruse, de génie, de pénétration & de politique. Voilà le moyen, le vrai moyen de vaincre le génie & l'habileté politique des tyrans. Eh bien! Robespierre, tu as prévenu *Danton*, *Lacroix*, *&c.* tous les plus fermes appuis de la liberté. Tu te crois un grand homme, & tu te crois déjà triomphant; mais sauras-tu prévoir, sauras-tu éviter le coup de ma main, ou celui de vingt-deux autres, comme moi, *Brutus* & *Scœvola* déterminés! Oui, nous sommes déterminés à t'ôter la vie, & à délivrer la France du serpent qui cherche à la déchirer, à la mettre dans les fers, à faire périr la plus grande partie de tes freres de misere & de faim. Tyran, nous connoissons tes projets; nous savons tes arrangemens; *mais tremble, tremblez tous, nouveaux décemvirs, des vengeurs de la patrie sont prêts à faire couler votre sang. Environne-toi de gardes, de satellites, de noirs, d'esclaves; je serai parmi eux, n'en doute point.* Trente fois déjà j'ai été prêt de t'enfoncer dans la bouche mon poignet empoïsonné; mais je préfere, nouveau *Brutus*, de partager cette gloire avec d'autres que j'ai vu pleurer sur le sort des malheureuses victimes de ta rage. Oui, la France va être délivrée du plus rusé tyran qui fut jamais, de l'auteur de tous nos maux, par de véritables patriotes, dont la plus grande partie ont leurs enfans aux frontieres, combattant pour la liberté ».

« Malheureux! tu as vendu ta patrie! tu déclames

„ avec tant de force contre les tyrans coalisés contre „ nous, & tu veux nous livrer à eux! Tu leur as „ vendu notre sang, notre or, nos vivres, nos pro- „ vinces, pour ton ambition enragée de regner sur „ vingt lieues de pays: *tu leur promets de nous faire* „ *égorger les uns après les autres!* Que t'avons-nous „ fait! ne sommes-nous pas tes freres, tes collegues, „ tes amis?.... Ah! scélérat, oui, tu périras, & tu „ périras des mains desquelles tu n'attends guere le „ coup qu'elles te préparent. As-tu bien songé au crime „ affreux que tu as promis? Quoi! nous faire périr, „ tous périr les uns après les autres, tes collegues, „ toutes les autorités, & jusqu'au peuple même; les „ uns par le fer, les autres dans les prisons, & la plus „ grande partie par la faim. *Quoi! réduire la France à* „ *deux millions d'hommes, & c'est encore trop, as-tu dit?* „ Quoi! entretenir une guerre défensive, pour faire „ périr tous nos soldats, les uns après les autres, par „ le fer des despotes que tu feins de tant haïr! Quoi! „ faire de la France un vaste cimetiere, en proposant „ des lois dures dont l'enfreinte à chaque instant fera „ périr le peuple. Dis-moi, est-il un tyran dans l'histoire „ plus tyran que toi?... Eh! tu ne périras pas! & „ nous ne délivrerons pas notre patrie d'un tel monstre! „ nous mourrons tous, s'il le faut, mais tu n'échap- „ peras pas. Crois-moi, Robespierre, il en est temps „ encore, repends-toi, renonce à tes desseins. Je t'ai „ aimé autrefois, parce que je t'ai cru républicain; je „ t'aime encore comme malgré moi-même; mais crains „ un amour jaloux, un amour en fureur, qui ne te „ pardonnera pas, si tu oses porter tes pas plus loin. „ Songe à l'avis que je vais te donner, si tu conserves „ encore quelque reste d'amour pour la patrie: depuis „ 1789, tu n'as pas encore pu vivre simple particulier; „ eh bien! commence à vivre l'égal de presque tous les „ Français; c'est un sacrifice que tu dois à la patrie, „ à la défiance publique. On peut se passer de toi; „ assez d'autres sauront défendre la liberté: si ton am- „ bition ne peut s'y résoudre, va, tu n'es qu'un traître, „ & tu dois périr. O vous! ses malheureux collegues „ au comité, tremblez de favoriser ses projets, il est „ plus fin que vous; élevé à la souveraine puissance, „ il vous sacrifieroit; un tyran connoît-il des amis? „ vous lui auriez rendu de trop grands services pour „ qu'il ne vous haït pas. Une fois maître, il ne songe-

„ roit plus qu'à ſe défaire de ceux qui l'auroient aidé.
„ Mais non, il n'y parviendra pas ; j'en jure par la
„ liberté ; il n'y parviendra pas, le traître périra.
„ Robespierre, ſonge à toi, tes projets ſont éventés ;
„ nous venons tous d'écrire, en forme de circulaire,
„ une lettre toute ſemblable à celle-ci, à toutes les
„ ſections de Paris : dans la perſonne des ames vrai-
„ ment républicaines, on gardera le ſilence juſqu'à ce
„ que tu te ſois décidé.... Mérite encore une fois
„ l'eſtime publique, ou c'en eſt fait du plus grand
„ des traîtres „.

La ſeconde étoit conçue en ces termes :

“ Où eſt D.... M.... l'infâme M.... Où ſont les autres ! Vous êtes encore D.... S.... Ch.... lâches & vils meurtriers „!

“ Tu es encore, tigre, impregné du plus pur ſang de la France.... bourreau de ton pays, furie ſortie du tombeau d'un miſérable reg.... moins coupable que toi, tu es encore ! écoute ; lis l'arrêt de ton châtiment. J'ai attendu, j'attends encore que le peuple affamé ſonne l'heure de ton trépas ; que juſte dans ſa fureur, il te traîne au ſupplice.... Si mon eſpoir étoit vain, s'il étoit différé, écoute, lis, te dis-je : cette main qui trace ta ſentence, cette main que tes yeux égarés cherchent à découvrir, cette main qui preſſe la tienne avec horreur, percera ton cœur inhumain ... Tous les jours je ſuis avec toi, je te vois tous les jours ; à toute heure, mon bras levé cherche ta poitrine.... O le plus ſcélérat des hommes, vis encore quelques jours pour penſer à moi ; dors pour rêver de moi ; que mon ſouvenir & ta frayeur ſoient le premier appareil de ton ſupplice „!

“ Adieu..... Ce jour même, en te regardant, je vais jouir de ta terreur „.

Ces deux lettres prouvent combien Robespierre avoit d'ennemis ; mais perſonne n'avoit le courage de le faire rougir en face, de ſes attentats. Cependant quelqu'un eut la hardieſſe de faire graver une eſtampe qui repréſentoit le peuple Français ſur la place de la révolution. L'échafaud s'élevoit au milieu des ſpectateurs, qui tous étoient ſans tête. On voyoit au bas de l'échafaud quelques corps qui venoient d'être décapités. Le bourreau ſeul avoit encore ſa tête ; mais étendu ſur la fatale planche, il ſe diſpoſoit à ſe donner lui-même la mort. On ne pouvoit mieux peindre les triſtes effets de la tyrannie de Robespierre.

Ce scélérat n'employoit que deux ſortes de prétextes pour faire aſſaſſiner ceux qui avoient encouru ſa haine. Ou l'on avoit conspiré contre l'unité & l'indiviſibilité de la république, ou l'on avoit conspiré contre lui-même.

La jeune Renaud & l'Amiral, maître de penſion, furent arrêtés comme ayant voulu l'aſſaſſiner. On ſe rappelle que la jeune Renaud s'étoit transportée dans la maiſon de Duplai, chez lequel demeuroit Robespierre, & qu'elle avoit demandé à lui parler. Son ton parut inſolent, on l'arrêta. Interrogée pourquoi elle avoit voulu voir Robespierre, elle répondit: " J'ai „ voulu voir comment étoit fait un tyran „. Cette réponſe parut à Robespierre une preuve évidente que cette jeune fille avoit voulu le poignarder.

Collot d'Herbois avoit été attaqué par l'Amiral. De cet attentat commis ſur la perſonne de Collot, Robespierre conclut que l'Amiral avoit eu le projet de l'aſſaſſiner.

Cardinal tenoit une penſion où il recevoit des enfans d'étrangers. Il fut dénoncé comme ayant dit que les François étoient des lâches de ſe laiſſer tyranniſer par Robespierre. Ce dernier en conclud que Cardinal étoit un agent de la faction (1) de l'étranger, & qu'il étoit certain qu'il avoit voulu l'aſſaſſiner.

Pour donner plus de poids à ces accuſations, Robespierre prétendit que les poignards, dont il avoit été menacé, avoient été dirigés contre lui par des conjurés qui s'aſſembloient à Charonne, dans une maiſon de plaiſance, & qui avoient chacun un pied-à-terre à Paris. Ces conjurés, diſoit Robespierre, étoient entre autres le ci-devant prince Saint-Maurice, Rohan-Rochefort, Marſan, Grimoald, de Pons,

(1) *Si quelque choſe pouvoit ſurprendre dans la conduite de Robespierre, c'eſt ſans doute l'audace qu'il a eue d'annoncer pendant* 18 *mois l'exiſtence d'une multitude de factions chimériques qu'il ſe plaiſoit chaque jour à imaginer. Il ſera curieux pour la poſtérité d'apprendre les noms de ces prétendues factions dont nous allons citer les principales. — La faction des* Feuillans, *des* Girondins, *des* Briſſotins, *des* Rolandins, *des* Phelipotins, *des* Alarmiſtes, *de* l'étranger, *des* Moderés, *des* Ultra-révolutionnaires, *des* Indulgens, *des* Fayetiſtes, *des* Hebertiſtes, *des* Dantoniſtes, *des* Boutiquiers, *des* Agioteurs, *des* Muscadins, *des* Fédéraliſtes, *&c. &c.*

Auxonne, Burlandeux, l'époufe de d'Esprémenil, Sartines le fils, fa femme & fa belle-mere. Or il faut obferver que tous ces individus étoient dans différentes prifons depuis long-temps. Il étoit donc abfurde de dire qu'ils s'étoient affemblés à Charonne dans une maifon de plaifance, pour concerter enfemble les moyens d'exécuter le projet qu'ils avoient formé, de faire affaffiner Robespierre. En lifant le discours que ce tyran prononca à la tribune de la convention, quelques jours après la vifite de la jeune Renaud, on feroit tenté de croire qu'il étoit perfuadé qu'on avoit voulu en effet attenter à fa vie.

,, Réjouiffons-nous, difoit-il dans ce discours, & ,, rendons grace au ciel, puisque nous avons affez ,, bien fervi la Patrie pour avoir été jugés dignes des ,, poignards! Il eft donc pour nous de glorieux dangers ,, à courir. Le féjour de la cité en offre au moins autant ,, que le champ de bataille. Nous n'avons rien à envier ,, à nos braves freres d'armes; nous payons, de plus ,, d'une maniere, notre dette à la Patrie.

,, Il y a quelques mois que je difois à mes collegues ,, du comité de falut public: Si les armes de la républi- ,, que font victorieufes, fi nous étouffons les factions, ,, ils nous affaffineront; & je n'ai point du tout été ,, étonné de voir fe réalifer ma prophétie.

,, Entouré d'affaffins, je me fuis déjà placé moi-même ,, dans le nouvel ordre de chofes où ils veulent m'en- ,, voyer; je ne tiens plus à une vie paffagere; je me fens ,, mieux difpofé à attaquer avec énergie tous les ,, scélérats qui conspirent contre mon pays & contre ,, le genre humain. Je leur laifferai du moins un tefta- ,, ment, dont la lecture fera frémir les tyrans & tous ,, leurs complices; je révélerai peut-être des fecrets ,, redoutables, qu'une forte de prudence pufillanime ,, m'auroit déterminé à voiler. Si les mains perfides ,, qui dirigent la rage des affaffins ne font pas encore ,, vifibles pour tous les yeux, je laifferai au temps le ,, foin de lever le voile qui les couvre ,,.

,, J'ai affez vécu; j'ai vu le peuple Français s'élancer ,, du fein de l'aviliffement au faîte de la gloire. J'ai vu ,, fes fers brifés, & les trônes coupables qui pefent ,, fur la terre, près d'être renverfés fous fes mains ,, triomphantes.

,, Achevez, citoyens, achevez vos fublimes deftinées. ,, Vous nous avez placés à l'avant-garde pour foutenir

„ le premier effort des ennemis de l'humanité; nous „ mériterons cet honneur, & nous vous tracerons de „ notre ſang la route de l'immortalité „.

En exagérant ainſi les prétendus dangers qu'il avoit courus, Robespierre ne s'occupoit qu'à affermir ſa tyrannie. Pour la rendre plus formidable encore, il trouvoit que ſes agens ne verſoient pas aſſez de ſang humain. Quoique les aſſaſſinats juridiques ſe multipliaſſent chaque jour, il ſe plaignoit ſouvent de ce qu'on n'égorgeoit pas à-la-fois un aſſez grand nombre de victimes. Il ſurpaſſoit encore en cruauté, les féroces Dumas, Fouquier & Coffinhal.

Auſſi leur fit-il plus d'une fois des reproches de ce qu'ils ne vouloient pas faire tomber plus de ſoixante têtes par jour; il en vouloit au moins trois cents, & l'on aſſure même que dans des conciliabules dont il étoit l'ame, il fut queſtion de mener au Champ de Mars trois mille proſcrits à la fois; liés enſemble & attachés à une longue chaîne de fer, & de faire tirer ſur eux le canon. C'eſt en formant ces projets ſanguinaires, que ce tigre, entouré des cadavres dont il avoit couvert la France, oſa invoquer l'auteur de la nature, & demander qu'on célébrât une fête en l'honneur de l'Etre ſuprême.

Dans ces affreuſes circonſtances, tout ſembloit annoncer que la puiſſance de Robespierre ſeroit inébranlable. Ses collegues du comité le flagornoient de la maniere la plus ſervile. Barrere l'appeloit, dans ſes *carmagnoles*, le républicain incorruptible, & le patriote par excellence. Le vil Couthon faiſoit à chaque inſtant l'éloge emphatique des vertus de ſon maître; tandis que Saint-Juſt pouſſoit la démence juſqu'à lui rendre des hommages divins, & à exiger qu'on partageât ſa ſtupide admiration. Robespierre n'étoit pas ſeulement loué par ſes complices, il avoit des écrivains à gages, qui étoient aſſez déhontés pour le mettre au-deſſus des héros de l'antiquité.

Si l'on rencontroit Robespierre dans les rues, on l'appercevoit entouré de ſatellites qui lui étoient dévoués. Le même cortege l'accompagnoit dans les cérémonies publiques, au milieu des Jacobins, & juſqu'à la porte de la convention.

Lorſqu'il avoit prononcé un diſcours à la tribune, des crieurs forcenés ſe répandoient dans la ville, & annonçoient le grand diſcours, *le ſublime diſcours de Maximilien.*

Ses courtisans étoient parvenus à un tel point de dégradation, qu'on en a vu pousser la bassesse jusqu'à baiser respectueusement sa main.

Le tyran exerçoit un empire si absolu sur tous les esprits, que la convention même alloit au devant des désirs de ce monstre. Elle décréta en effet, sur sa demande, qu'on célébreroit une fête en l'honneur de l'Etre suprême; & comme il vouloit y remplir les fonctions de grand prêtre, il se fit nommer président, pour jouir des honneurs de la prééminence pendant la cérémonie. Il parut sur l'estrade élevée dans le jardin des tuileries, vêtu d'un habit bleu, tenant un bouquet à la main, & tout rayonnant de gloire. Après avoir prononcé un discours emphatique, il se mit à la tête de la convention pour se rendre au Champ de Mars. Arrivé sur le sommet de la montagne qu'on y avoit construite, il agita d'une main son bouquet de l'autre son chapeau, & ce fut ainsi qu'il invoqua l'Etre suprême.

Quoiqu'à cette époque l'autorité de Robespierre fut sans bornes, Payan, un de ses complices, vouloit l'accroître encore, comme on le verra par la lettre suivante qu'il lui écrivit quelques jours après la fête de l'Etre suprême, à l'occasion de la fameuse conspiration de Catherine Théos.

„ Je crois, citoyen, disoit Payan à Robespierre, que vous vous occupez dans ce moment d'un rapport relatif à Catherine Théos & aux scélérats qui ont profité du décret rendu à ce sujet, pour réveiller le fanatisme presqu'éteint. Il me paroît très-important & trés-urgent. Je crois devoir vous soumettre quelques réflexions sur cet objet; je ne les présente qu'à vous seul; si elles sont mauvaises, elles ne produiront point d'effets dangereux; si elles sont bonnes, je les confie à un citoyen qui pourra en tirer un parti favorable à la cause de la liberté. Après le foible rapport du comité de sûreté générale, il faut que le comité de salut public en présente un imposant, d'un intérêt général, propre à faire oublier le premier, propre à rejeter sur le gouvernement toute la confiance que le rapport de Catherine Théos a fait perdre au comité de sûreté générale; un rapport, en un mot, philosophique, présentant le rapide tableau de toutes les factions, désignant les liaisons qu'elles ont entr'elles, & les anéantissant toutes au même instant.

„ J'irai

„ J'irai d'abord au fait, je vous présenterai franchement mon opinion ; mon cœur vous est ouvert dans ce moment, & il n'est aucune des réflexions de mon esprit, qui ne vous soit soumise, & que mon cœur n'avoue sans peine. Le comité de sûreté générale, soit jalousie, soit petitesse des hommes qui le composent, soit tendance naturelle à toutes les autorités de s'élever au-dessus des autres, soit qu'il fut piqué de n'avoir pas dénoncé lui-même Hébert & Danton, a voulu dévoiler une conspiration ; mais il n'a fait qu'une comédie ridicule & funeste à la patrie, tandis que le comité de salut public avoit fait de grandes choses qui ont sauvé la république. Plusieurs des membres du comité de sûreté générale croient avoir à se plaindre du gouvernement ; Amar n'oublie pas qu'il lui a reproché, avec raison, d'avoir fait un rapport de procureur, dénué de vues politiques ; tel, en un mot, qu'il fallut, d'après lui, renvoyer Chabot & ses complices, au tribunal criminel, & non au tribunal révolutionnaire ; il ne sut pas profiter des moyens mis en ses mains pour faire abhorrer les hommes corrompus, & pour convaincre la France que cette faction étoit née des factions réunies du royalisme & de l'étranger ; il ne vit que *Chabot* & l'argent qu'il avoit volé ; il oublia les conspirations précédentes ; il n'embrassa ni la France, ni la révolution, ni l'avenir ; il ne vit rien en législateur ; & le fil qui unissoit les conspirations de *Chabot* & de *Brissot*, échappa à sa vue débile & peu exercée.

„ Eh bien ! dans ce comité, vous ne trouverez que des idées de ce genre, & tous ses rapports ont été dictés par d'autres principes que par ceux d'une politique éclairée. Les membres qui le forment font tout avec légéreté, sans réflexions ; ils ont besoin d'être bien guidés, & non de diriger en rien. Je ne crains pas de le dire, il vaudroit mieux, dans ce comité, des hommes avec des talens très-médiocres, & qui se laisseroient conduire par le gouvernement, que des hommes même de génie. Dans le premier cas, tout iroit bien, & l'unité d'action sauveroit la patrie. Dans le second cas, il y auroit deux centres de gouvernement ; de là le frottement perpétuel de l'un d'eux contre le centre le plus utile, le mieux dessiné, le plus marqué ; & pendant ce temps de tourmente, la patrie courroit les plus grands dangers.

“ Mais un comité plus nuiſible encore, c’eſt celui qui n’a ni le génie de créer, ni la modeſtie de ſe taire & de ſe laiſſer diriger ”.

“ Il ſeroit inutile que je vous développaſſe les motifs qui ont dicté le rapport de Vadier ; quelque jour, peut-être, nous découvrirons qu’il eſt le fruit d’une intrigue contre-révolutionnaire. En attendant, avec les données que nous avons, & en ſuppoſant qu’un intrigant ait inſpiré ce rapport, il eſt certain que la petite jalouſie du comité de ſûreté générale l’a fait adopter & applaudir avec tranſport ; le comité de ſalut public a paru y mettre oppoſition ; celui de ſûreté générale l’a trouvé meilleur ; & ce rapport, réſultat de paſſions particulieres, & non de profondes réflexions politiques, a produit tous les mauvais effets que devoient avoir prévus les perſonnages ſages ”.

“ Je ſuis loin de vouloir, par ce rapprochement, exciter des diviſions entre les deux comités ; vous me rendrez la juſtice de ne pas même avoir cette idée, ou de la repouſſer, ſi elle entroit dans votre eſprit. Il n’eſt que vous ſeul auquel je croie pouvoir confier ces penſées : mais ſeroit-il inconſéquent de préſenter vaguement à ſes amis des réflexions ſur ces objets, & de leur faire ſentir que le comité de ſalut public ſauveroit la choſe publique.... *Quoique l’autre ſoit utile?* Ainſi, d’amis en amis, chacun préſente les mêmes réflexions ; bientôt il croit qu’il les a faites lui-même le premier, il s’y attache, il les défend, & l’opinion publique ſe forme & ſe compoſe. Je comprends très-bien qu’il faut une grande prudence, qu’il faut éviter des ſecouſſes propres à développer entre les deux comités des germes de diviſion qui feroient rire les malveillans, & dont ils profiteroient avec habileté ”.

“ Mais encore doit-on ſonder le précipice qu’il faut combler, & non s’en éloigner avec un reſpect craintif qui deviendroit fatal à la patrie ”.

“ Je reviens au fait. Il faut oppoſer à une farce qui ſeroit ridicule, ſi elle n’avoit été funeſte, un rapport intéreſſant ; il faut d’abord attaquer le fanatiſme, donner une nouvelle vie aux principes ſublimes développés dans votre rapport ſur les idées religieuſes, faire diſparoître les dénominations de la ſuperſtition, ces *pater*, ces *ave*, ces épîtres prétendus républicains ; organiſer les fêtes publiques, décréter que les moindres détails de ces fêtes ſeront déterminés avec ſoin & préciſion,

favoriser sur-tout l'opinion éclairée du peuple qui prend la *mere-dieu* pour une folle, frapper néanmoins les auteurs, les imprimeurs, les journalistes & *Bouland*, qui ont profité de cette circonstance pour défigurer la fête à l'Etre-suprême, punir aussi quelques défenseurs officieux, *Chauvau-Lagarde*, par exemple, duquel j'ai une piece parlante contre *Marat;* attaquer tous ceux qui ont essayé de pervertir la morale publique, & renverser enfin *Bourdon & ses complices.* Le rapport de *Vadier* a été inspiré par des hommes qui vouloient faire oublier ces derniers : eh bien ! qu'ils revivent un instant pour périr ensuite avec ces journalistes qui ont eu la lâchete ou la malveillance de ne rien dire de la fameuse séance relative au tribunal révolutionnaire; qu'ils soient punis avec les journalistes qui craignent, disent-ils, en combattant des membres de la convention, de paroître attaquer la Montagne & la représentation nationale, & qui, durant le regne de *Brissot*, avoient tant de courage pour dénoncer les députés les plus zélés défenseurs du peuple. Prenez-y garde, les *Bourdon & ses complices* s'enveloppent aujourd'hui d'un hypocrite silence, ils tâchent de se sauver à l'aide de l'obscurité où ils se plongent, & ils ont des scélérats qui les aident dans leurs perfides projets. Craignez qu'en mettant un long intervalle entre la séance où ils s'éleverent contre le gouvernement, & le moment que l'on choisira pour les dénoncer, le rapport qui sera fait alors, produise moins d'effet, & qu'il ait moins de partisans „.

“ Apprenez à tous les citoyens de la France, qu'une *mort infâme* attend tous ceux qui s'opposeront au gouvernement révolutionnaire; que les étrangers voient l'énergie du gouvernement, & qu'ils tremblent ! que les suggéreurs de rapport fassent des réflexions salutaires, & que le comité de salut public acquiere, s'il est possible, & plus de confiance, & plus d'importance, & plus d'autorité. Qu'il emploie toute la masse du pouvoir qu'on lui confie, au salut de la république; augmentons cette masse, pour qu'elle écrase plus facilement les conspirateurs. Toute l'autorité que nous gardons est morte, est inutile à la patrie; qu'elle aille se vivifier, s'utiliser au centre du gouvernement „.

“ Vous ne pouvez pas choisir de circonstance plus favorable pour frapper tous les conspirateurs. L'on sent que toutes nos victoires sont le fruit de vos travaux : elles imposent silence aux malveillans. Mais voulez-

vous aterrer en même temps, & ces derniers, & les despotes? remportez de grandes victoires dans l'intérieur; faites un rapport qui frappe à la fois toutes les conspirations; décrétez des mesures salutaires pour les journaux; que les fonctionnaires publics, responsables, puisqu'ils sont les ministres de la morale, soient dirigés par vous; qu'ils servent à centraliser, à uniformiser l'opinion publique, c'est-à-dire, le gouvernement moral, tandis que vous n'avez centralisé que le gouvernement physique, le gouvernement matériel ,,.

" Si l'on éprouvoit des revers toujours possibles, quoiqu'inattendus, ou si les malveillans ne bourdonnoient plus, ils échapperoient, ou du moins ils ne seroient pas jugés aussi séverement par le peuple, que par vous. Faites, je vous le répete, un rapport vaste qui embrasse tous les conspirateurs, qui montre toutes les conspirations réunies en une seule, que l'on y voie des fayétistes, des royalistes, des fédéralistes, des hebertistes, des dantonistes (Rousselin & autres) & des Bourdons. Développez, avec votre philosophie ordinaire, les liaisons & les rapports que la faction qui domine a sans-doute avec toutes les précédentes. Il seroit indigne du comité, de vous, des circonstances, de présenter un rapport partiel. *Travaillez en grand*, & comme les législateurs d'une immense république. Mais je m'apperçois que je m'oublie, & que je vous donne mes réflexions comme des avis. Je vous ai parlé avec franchise; plusieurs morceaux de cette lettre pourroient compromettre ma tranquillité personnelle, sans être utile à la chose publique. Je vous prie de la brûler, & d'excuser le galimatias double qu'elle renferme dans plusieurs endroits. Je n'ai pas le temps de la relire.

Salut & fraternité. *Signé* Payan.

Une lettre anonyme trouvée sous les scellés de Robespierre, & qui a dû lui être écrite à la même époque que celle qu'on vient de transcrire, puisqu'on y parle de la fête de l'Etre-suprême, annonce que l'incorruptible Robespierre avoit des correspondances dans les pays étrangers, & qu'il y avoit fait passer des fonds. Cette lettre mérite d'être connue; elle est conçue en ces termes:

" Sans-doute, vous êtes inquiet de ne pas avoir reçu plutôt des nouvelles des effets que vous m'avez fait adresser, pour continuer le plan de faciliter votre retraite dans ce pays. Soyez tranquille sur tous les objets

que votre adresse a su me faire parvenir, depuis le commencement de vos craintes personnelles, & non sans sujet. Vous savez que je ne dois vous faire de réponse que par notre courrier ordinaire; comme il a été interrompu dans sa derniere course, ce qui est cause de mon retard aujourd'hui. Mais lorsque vous le recevrez, vous emploierez toute la vigilance qu'exige la nécessité *de fuir un théâtre où vous devez bientôt paroître & disparoître pour la derniere fois*. Il est inutile de vous rappeler toutes les raisons qui vous exposent; car le dernier pas qui vient de vous mettre sur le *sopha de la présidence*, vous rapproche de l'*échafaud*, où vous verriez cette canaille qui vous cracheroit au visage, comme elle a fait à ceux que vous avez jugés. *Egalité*, dit d'*Orléans*, vous en fournit un assez grand exemple. Ainsi, puisque vous êtes parvenu à vous former ici *un trésor suffisant* pour exister long-temps, ainsi que les personnes, pour qui j'en ai reçu de vous, je vous attendrai avec grande impatience, pour rire avec vous du rôle que vous aurez joué, dans le trouble d'une nation, aussi crédule qu'avide de nouveautés... Prenez votre parti, d'après nos arrangemens; tout est disposé. Je finis, notre courrier part; je vous attends pour réponse.

On a vu par la lettre de Payan que les membres des comités n'étoient pas d'accord. Le comité de salut public étoit en effet divisé en trois partis bien prononcés. Deux de ces partis formoient chacun un triumvirat. Un de ces triumvirats étoit composé de Robespierre, de Saint-Just & de Couthon; l'autre de Barrere, de Collot-d'Herbois, de Billaud de Varennes. Dans l'un & dans l'autre, il y avoit un égal désir de dominer, une même émulation à proscrire; tous les deux maîtrisoient la convention, insultoient au public par de faux rapports, & méprisoient le peuple. Mais dans celui qui comptoit Robespierre pour un de ses membres, il y avoit plus d'insolence encore & de férocité. Robespierre avoit subjugué Saint-Just & Couthon, & vouloit avec eux subjuguer le reste du comité. Ce triumvirat ne refusoit aucune des têtes que l'autre lui demandoit; il en demandoit souvent que l'autre, ou refusoit, ou n'accordoit qu'avec répugnance. Ces contradictions donnoient de l'humeur à Robespierre. Sa hauteur, ses menaces, ses injures, l'envie qu'il déguisoit mal de dominer au comité comme à la con-

vention, rendirent Barrere, Collot, Billaud, ses ennemis irréconciliables. Ceux-ci sachant à quelle bête féroce ils avoient à faire, dissimulerent leur haine; mais ils ne purent tellement la concentrer en eux-mêmes, qu'ils ne la laissassent souvent percer au déhors. Robespierre, par la seule maniere dont ses propositions étoient quelquefois reçues, devina ses adversaires. Ombrageux à l'excès, ne rêvant que conspirations, il se persuada qu'ils complotoient sa perte; il voulut les devancer.

Il s'éloigna du comité, & n'assista plus à ses séances. Son absence alarma Barrere, Collot & Billaud. Ils virent bien qu'ils étoient placés dans l'alternative, ou de le perdre, ou d'être perdus par lui. Ils chercherent à lui susciter des ennemis, principalement dans le comité de sûreté générale; mais ils ne tarderent pas à s'appercevoir que la popularité le rendoit invulnérable. Ils prirent donc le parti de le caresser, de redoubler pour lui de complaisance; ils devinrent hors de l'assemblée ses courtisans les plus assidus, & dans l'assemblée, ainsi qu'aux Jacobins, ses panégyristes les plus outrés.

Robespierre devint ainsi le maître de toutes les délibérations du comité de salut public. Non-seulement on lui accordoit aveuglement ce qu'il demandoit; on n'osoit encore rien décider, sans avoir eu préalablement son avis & son agrément. Il profita de cet ascendant pour multiplier les listes de proscription; & celles qu'il présentoit avoient toujours la priorité. Ce fut toujours chez lui que Fouquier-Tinville vint assidument demander, tous les soirs, les noms de ceux qu'il falloit égorger le lendemain.

Robespierre se livra donc sans retenue à toute la férocité de son caractere. Dans les six dernieres semaines de sa vie, il fit couler des torrens de sang. Il étoit tems d'arrêter cet ennemi du genre humain dans le cours de ses assassinats. Le moment arriva enfin. Le comité de salut public ayant fait mettre, dans une maison d'arrêt, un juré du tribunal révolutionnaire, on trouva parmi ses papiers une liste de proscription dressée par Robespierre. On lissoit sur cette liste les noms de Barrere, Billaud de Vavennes, Collot d'Herbois, & de plusieurs autres membres de la convention, entre autres de Tallien, Fréron, Bourdon de l'Oise, Garnier de l'Aube, Cambon.

Les députés proscrits étant instruits du sort qui les attendoit, se réunirent & arrêterent de prévenir Robespierre en l'attaquant. L'issue du combat étoit incertaine; mais quel risque couroit-on de tenter la fortune? Si on succomboit, on trouvoit la mort; on la trouvoit également en restant dans l'inaction. Il n'y avoit pas à hésiter. Il fut donc résolu de commencer incessamment ce combat à mort.

Robespierre, soit pressentiment, soit qu'il eût été instruit, par ses espions, de ce qui se tramoit contre lui, s'effraya. Cet homme si vain, si insolent, descendit, pour écarter l'orage, aux supplications. Il prononça dans la convention, le 8 thermidor, un discours dans lequel il vanta son patriotisme, & conjura la convention de croire qu'il n'ambitionnoit pas la dictature; il eut ensuite la mal-adresse, en finissant, de s'emporter contre ceux de ses collegues qu'il avoit proscrits. Il en nomma quelques-uns, & entre autres Cambon. Ceux qu'il ne nomma pas, il les désigna si bien, qu'ils ne purent se méconnoître.

Les députés désignés eurent alors l'entiere conviction qu'il avoit juré leur mort, & ils n'en furent que plus ardens à le devancer. La séance fut orageuse; mais les deux partis s'observerent plutôt qu'ils ne se combattirent; ils furent plus timides que courageux. De part & d'autre, les orateurs envelopperent leurs pensées de phrases mystérieuses.

Tandis que Bourdon de l'Oise demandoit le renvoi du discours de Robespierre aux comités de sûreté générale & de salut public, Barrere faisoit entendre ces mots, qui n'avoient aucun sens : " Et moi aussi, j'estime la qualité de citoyen français; dans un pays libre tout doit être connu ".

Cambon se plaignit de ce que Robespierre l'avoit inculpé. Robespierre répondit qu'il avoit attaqué le systême actuel des finances, & non l'auteur du systême.

Vadier se plaignit également de ce que Robespierre avoit attaqué un de ses rapports. J'ai voulu, répondit Robespierre, attaquer le rapport, & non le rapporteur.

Couthon s'opposa alors à ce que le discours de Robespierre fut renvoyé aux deux comités, & dit : " Depuis long-tems il existe un systême de calomnie contre les anciens athletes de la révolution. *Il est*

des êtres immoraux. La convention, dans sa majorité, est un exemple de la perfection humaine. Méfiez-vous des intrigans, & que, dès aujourd'hui, la ligne de démarcation soit prononcée „.

Parmi les députés proscrits, Fréron se montra le plus courageux. Il s'écria : “ Le moment de ressusciter la liberté est celui de rétablir la liberté des opinions. Quel est celui qui peut parler librement, lorsqu'il craint d'être arrêté ? Je demande, ajouta-t-il, le rapport du décret qui accorde aux comités le droit de faire arrêter les membres de la convention „.

La proposition de Fréron fut fortement appuyée.

Les membres du comité vouloient bien écraser Robespierre, mais ils ne vouloient pas qu'on les dépouillat du droit de faire arrêter un député sans l'entendre. Billaud, surtout, frémit de la proposition de Fréron, & il la réfuta ainsi :

“ Si la proposition de Fréron étoit adoptée, la convention seroit dans un état d'avilissement effrayant. Celui que la crainte empêche de dire son avis, n'est pas digne du titre de Représentant du peuple „.

Ces débats occuperent la séance, & Robespierre eut l'avantage de cette lutte ; car il fut décrété que son discours recevroit les honneurs de l'impression, sans être soumis à l'examen des comités.

En sortant de la convention, Robespierre courut aux Jacobins pour y lire son discours. Il y excita un enthousiasme général. Les Jacobins jurerent, avec des sermens horribles, de le défendre jusqu'à la derniere goutte de leur sang.

Le lendemain, la séance de la convention commença paisiblement. Elle avançoit avec le même calme ; les heures s'écouloient ; tout annonçoit qu'elle se termineroit sans orage. Quelqu'intérêt qu'eussent les proscrits à faire de cette journée, une journée décisive, il sembloit qu'aucun n'osoit donner le premier signal de l'attaque ; il sembloit que Robespierre faisoit encore trembler ses ennemis.

Tout-à-coup Saint-Just monte à la tribune, & commence le discours suivant :

“ Je ne suis d'aucune faction. Je viens vous dire que les membres du gouvernement ont quitté la route de la justice. Les comités de salut public & de sûreté générale m'avoient chargé de faire un rapport sur les causes qui, depuis quelque temps, semblent

tourmentre

tourmenter l'opinion publique.... Mais je ne m'adresse qu'à vous.... On a voulu répandre que le gouvernement étoit divisé;... il ne l'est pas....,,.

L'orateur n'alla pas plus loin. Tallien l'interrompit, en s'écriant :

" Aucun bon citoyen ne peut retenir ses larmes sur les malheurs de la patrie. Hier on a commencé à attaquer le gouvernement, aujourd'hui un autre membre vient vous débiter les mêmes maximes ; moi je viens demander que le rideau soit arraché..,,.

Billaud de Varennes dit alors :

" Je demande que l'on s'explique. La convention est entre deux égorgemens. Oui, vous frémirez d'horreur, quand vous saurez la situation où nous sommes; que la force publique est entre les mains d'un homme que le comité a dénoncé; qu'un membre l'a maintenu en place; que, depuis un mois, ce membre médite la dissolution de la réprésentation nationale, & qu'enfin ce membre est *Robespierre*.

" Des listes de proscription ont été dressées. Je le demande : est-il un représentant du peuple qui vonlût exister sous un tyran ,,?

Robespierre, comme frappé de la foudre, reste immobile; lui, devant qui ses collegues trembloient il y a deux jours, tremble à son tour. Il s'enhardit ensuite, se leve, agite les mains, & demande qu'il lui soit permis de parler. Tallien lui lance un regard furieux, lui fait un geste menaçant, lui ferme la bouche, & dit :

" Par ce que je viens de voir, les conjurés seront anéantis, & la liberté triomphera ,,.

En disant ces mots, Tallien tire un poignard, le fait briller aux yeux des spectateurs, & continue :

" C'étoit dans la maison de Robespierre où l'on conspiroit, où l'on dressoit des listes de proscription. J'ai vu la séance d'hier, j'ai vu celle des Jacobins, & s'il étoit possible que le décret d'accusation ne fut pas porté contre Robespierre, je me tuerois à l'instant avec ce poignard.

" Hier un membre du tribunal révolutionnaire voulut porter le peuple à insulter un représentant, & ce représentant a été insulté. On sait que Robespierre a composé ce tribunal. Cet homme a défendu aux journalistes de publier ses discours avant de les lui avoir communiqués. Et moi j'adjure les journalistes patriotes

de nous aider à ſauver la liberté. Catilina eſt dans l'aſſemblée „.

Tallien conclut, en demandant un décret d'accuſation contre Robespierre, Henriot, le général Lavalette. Sa propoſition fut fortement appuyée. Delmas & Barrere ſe firent ſurtout remarquer. Billaud les animoit du geſte & de la voix. Collot qui préſidoit, les ſecondoit de tout ſon pouvoir. Cependant ils n'obtinrent pas d'abord une victoire complette. Il intervint ſeulement un décret qui mit en arreſtation Henriot, d'Aubigni, Lavalette, Dufraiſſe, tous les chefs de l'état-major de la garde nationale, & Sijas.

Pendant que le préſident prononçoit ces diverses arreſtations, Robespierre s'étoit emparé de la tribune. Dès qu'on s'apperçut qu'il l'occupoit, on cria de toutes parts : *à bas, à bas le Cromvel!* Robespierre fit des efforts incroyables pour être entendu. " Tu ne parleras pas, lui cria un député, le ſang de Danton retombe ſur ta tête, il coule dans ta bouche, il t'étouffe „.

Écumant de rage, & grinçant les dents, Robespierre s'écrie : " Ah! ah! brigands, c'eſt donc Danton! „ Vadier l'interrompit, le fit deſcendre de la tribune, & parla en ces termes :

" Robespierre eſt un tyran; c'eſt un perſonnage aſtucieux, qui a pris tous les maſques, qui s'eſt attaché à tous les conſpirateurs, & les a abandonnés pour éloigner les ſoupçons. Il a défendu Chabot, Camille-Desmoulins, Danton.

" C'eſt lui qui a nommé les membres du tribunal révolutionnaire, & qui en a remis la liſte à Couthon, ſans la communiquer aux comités. Il a incarcéré, de ſon autorité privée, un comité révolutionnaire qui eſt connu par ſon patriotiſme.

" Il vous a dit dans ſon discours qu'il ne ſe mêloit pas des arreſtations. Non, il ne ſe mêle pas d'arrêter les ennemis du peuple, mais bien de ſauver les coupables, & d'opprimer l'innocent.

" Vous avez rendu un décret qui envoie au tribunal révolutionnaire les auteurs d'une conspiration. Eh bien! Robespierre n'a pas voulu que votre décret fût exécuté; il a défendu à l'accuſateur public de ſuivre cette affaire. Lorsque j'en ai parlé à l'accuſateur public, il m'a répondu, en parlant du comité : ce n'eſt pas *ils*, mais *il* qui s'y oppoſe, & je ne peux faire autrement.

" Robespierre a une armée d'espions qu'il a revêtus de pouvoirs pour s'introduire par-tout. Ils épient toutes les démarches, & les discours les plus innocens. Si l'on témoigne quelques inquiétudes sur la marche de Robespierre, alors Robespierre raisonne modestement ainsi : Je suis le meilleur ami du peuple, & le plus grand défenseur de la liberté ; on m'attaque, donc on conspire, donc il faut me défaire de ces gens-là. Néron raisonnoit, il autrement ,, ?

Le discours de Vadier produisit le plus grand effet sur tous les esprits. De toutes parts on vit éclater des mouvemens d'indignation. Les tribunes, comme l'assemblée, témoignerent l'horreur que leur inspiroit Robespierre. Se voyant abandonné, il se tourna vers ses complices, les regarda avec des yeux où se peignoit la fureur, & leur cria : *vous êtes des lâches !* Il se tourna ensuite vers le côté droit, lui tendant les bras, & il s'écria : *eh bien ! je m'adresse à la vertu.* Mais le côté droit rejeta sa priere avec indignation.

Tallien demanda alors la parole pour ramener, disoit-il, la discussion à son vrai point.

Je saurai l'y ramener ! s'écria Robespierre. Il alloit continuer; mais des murmures couvrirent sa voix, & la parole fut accordée à Tallien.

" Ce n'est point, dit ce député, à des faits particuliers que je m'arrête. C'est sur le discours prononcé hier dans cette tribune, & répété aux Jacobins, que je veux fixer l'attention de la convention. C'est-là que je rencontre le tyran, & que je trouve toute la conspiration. C'est dans ce discours que je veux trouver des armes pour le terrasser, cet homme dont la vertu & le patriotisme étoient tant vantés ; mais qu'on avoit vu, à l'époque mémorable du 10 août, ne paroître que trois jours après la révolution. Cet homme qui devant être dans le comité de salut public, le défenseur des opprimés ; qui, devant être à son poste, l'a abandonné depuis quatre décades. Et à quelle époque ? lorsque l'armée du nord donnoit à ses collegues de vives sollicitudes. Il l'a abandonné pour calomnier les comités qui ont sauvé la patrie. Certes, si je voulois retracer les actes d'oppression particuliers qui ont eu lieu, je remarquerois que c'est pendant le temps que Robespierre a été chargé de la police générale, qu'ils ont été commis ,,.

Robespierre se répandit alors en invectives contre

Tallien & le préſident; mais ſa voix fut encore couverte par les murmures de l'aſſemblée. Louchet dit alors : " je demande le décret d'arreſtation contre Robespierre ".

Un autre membre ajouta : " il eſt conſtant que Robespierre a été dominateur; je demande, pour cela ſeul, un décret d'accuſation contre lui ".

" Ma motion étant appuyée, reprit Louchet, je demande que l'arreſtation ſoit miſe aux voix ".

Robespierre jeune s'écria alors : " je ſuis auſſi coupable que mon frere; je partage ſes vertus, je demande auſſi un décret d'accuſation ".

Robespierre l'aîné ayant apoſtrophé le préſident & tous les membres de l'aſſemblée, dans les termes les plus injurieux; un député dit : " préſident? eſt-ce qu'un homme ſera le maître de la convention ". Lozeau : " aux voix l'arreſtation des deux freres ".

Billaud de Varennes. --- J'ai des faits poſitifs, que Robespierre ne pourra pas dénier. Je citerai d'abord le reproche qu'il a fait au comité, d'avoir voulu déſarmer les citoyens.

Oui, s'écria Robespierre, *j'ai dit qu'il y avoit des ſcélérats*.... Des murmures l'empêchent de continuer.

Billaud de Varennes ajouta. --- " Je diſois que Robespierre a reproché au comité d'avoir déſarmé les citoyens. Eh bien, c'eſt lui ſeul qui a pris cet arrêté. Il accuſe le gouvernement d'avoir fait diſparoître tous les monumens conſacrés à l'Etre ſuprême : eh bien, apprenez que c'eſt par Couthon... Ce dernier, prenant la parole, s'écria : *oui, j'y ai coopéré.*

Aux voix l'arreſtation, crient pluſieurs membres. Le préſident l'ayant mise aux voix, elle fut décrétée.

" Je ne veux pas partager l'opprobre de ce décret, dit Lebas, en fureur; je demande auſſi un décret d'arreſtation ".

Comme on n'avoit encore prononcé qu'un décret contre Robespierre aîné, pluſieurs députés demanderent que ce décret fut étendu à Robespierre jeune, à Saint-Just, à Couthon & à Lebas.

Le préſident mit cette propoſition aux voix, & elle fut décrétée au milieu des plus vifs applaudiſſemens.

Collot d'Herbois dit alors : --- " Il eſt une meſure que je crois eſſentielle; c'eſt de demander que Saint-Just dépoſe ſur le bureau le diſcours qu'il devoit prononcer, pour contribuer auſſi à amener la contre-révolution ".

Cette propofition ayant été adoptée, Collot dit: --- « vous venez, citoyens, de fauver la patrie. ---- La patrie foupirante, & le fein presque déchiré, ne vous a pas parlé en vain. Vos ennemis difoient qu'il falloit encore un 31 mai.

Il en a menti, s'écria brusquement Robespierre aîné.

Claufel demanda que les huiffiers exécutaffent le décret d'arreftation.

A la barre, *à la barre*, crie-t-on de toutes parts. D'autres voix : *oui*, *oui*, *à la barre*.

La convention ayant décreté cette propofition, les prévenus descendirent enfin à la barre.

Collot reprenant la parole, dit: --« citoyens, la patrie fourit à votre énergie. Ses ennemis difoient qu'il falloit une infurrection du 31 mai. Non, ce n'étoit pas une infurrection qu'il falloit, car cent mille contre-révolutiounaires étoient prêts à faifir le premier mouvement pour égorger la liberté. Je le dirai, c'étoient les véritables proscriptions de Sylla; car il ne s'agiffoit pas ici d'amis ou d'ennemis du peuple; il s'agiffoit de proscrire ceux qui ne vouloient pas obéir à tel ou tel individu. Je vais citer un fait qui prouvera que Robespierre, qui depuis long-temps ne parloit que de Marat, a toujours déteflé cet ami conftant du peuple. A la fête funebre de Marat, Robespierre parla long-tems à la tribune qu'on avoit dreffée devant le Luxembourg, & le nom de Marat ne fortit pas une feule fois de fa bouche. Le peuple peut-il croire qu'on aime Marat, quand on déclare avec humeur qu'on ne veut pas lui être affimilé »?

« Je dois, dit dans ce moment Dubois de Crancé, rendre hommage à la fagacité de Marat; à l'époque du jugement de Capet, il me dit, en parlant de Robespierre: --- *tu vois bien ce coquin-là?* --- Comment coquin? --- *Oui*, reprit-il, *cet homme eft plus dangereux pour la liberté, que tous les despotes coalifés* ».

Tandis qu'on discutoit à la convention, les partifans de Robespierre ne perdirent pas un moment pour raffembler & électrifer leurs complices.

L'antre des Jacobins & la maifon commune étoient les deux repaires où s'aiguifoient les poignards qui devoient fauver le tyran.

Le parti de Robespierre prenoit toutes les précautions qu'exigeoit la gravité des circonftances. Les Jacobins fe réuniffoient dans leur falle, & envoyoient des

conjurés ſoulever les ſections, le camp de la plaine des Sablons, les ouvriers de Grenelle. La commune faiſoit ſonner le tocsin ; elle couvroit la Grève d'hommes armés, & faiſoit traîner ſur le quai Pelletier des pieces d'artillerie. Elle faiſoit fermer les barrieres de la ville, & invitoit les ſections à la révolte par la proclamation ſuivante :

" Une faction veut opprimer les patriotes. Du courage ! --- Le point de réunion eſt à la commune, & le brave Henriot exécute ſes ordres : vous ne devez obéir qu'à lui ſeul ,,.

De ſon côté Henriot parcouroit les rues entouré de gendarmes. S'avançant au milieu des groupes, il crioit : " A moi, mes amis ! qui m'aime me ſuive ; aux armes ! on égorge dans ce moment, on aſſaſſine le citoyen Robespierre ,,.

Tandis que la commune s'apprêtoit à ſoutenir un ſiege, & concertoit avec les Jacobins, avec le tribunal révolutionnaire, avec la plupart des membres des comités révolutionnaires, une ſanglante inſurrection, des gens envoyés par Henriot ſe précipitoient vers le palais des Tuileries ; des canonniers traînoient leurs canons jusqu'aux portes de l'aſſemblée nationale, & les tournoient contre elle ; une horde d'hommes armés pénétroit dans la ſalle où étoient réunis les comités de ſûreté générale & de ſalut public, & vouloit en arracher les cinq députés décretés d'accuſation ; mais des ſoldats fideles mirent en fuite les bandits qui aſſiegeoient les comités, s'emparerent des cinq prévenus & les conduiſirent en priſon.

Le concierge du Luxembourg ayant refuſé de recevoir Robespierre, celui-ci fut conduit à la maiſon commune, où il fut accueillir avec de bruyans applaudiſſemens.

Inſtruite de la révolte de la commune, la convention en mit les membres hors la loi. Henriot ſe préſenta de nouveau dans la cour des Tuileries, avec un petit nombre de ſcélérats qu'il avoit ramaſſés. Sans s'effrayer de cette audace, la convention le mit hors la loi. Auſſitôt mille voix crierent au-dehors : " Arrêtez Henriot ; il eſt hors la loi ,, ! Henriot, épouvanté de ces cris, quitta brusquement le champ de bataille, & alla ſe réunir à Robespierre. La convention mit également hors la loi Robespierre & les autres députés qui étoient aſſemblés à la maiſon commune.

En prononçant ce décret, Thuriot, qui dans ce moment préſidoit, s'écria : " Les conſpirateurs ſont hors la loi ; il eſt du devoir de tout républicain de les tuer ; le Panthéon attend celui qui apportera la tête du ſcélérat Henriot " !

Deux des députés qui s'étoient mis à la tête de la force armée, ſuivis des citoyens armés des ſections des Gravilliers, des Arcis & des Lombards, marcherent en bon ordre ſur la commune. Les canonniers qu'elle avoit mis en bataille ſur le quai Pelletier, inſtruits par ces deux députés que tous ſes membres étoient hors de la loi, tournerent contre elle-même leurs canons. La maiſon commune fut inveſtie, & ils entrerent dans la ſalle où les conjurés délibéroient. A la vue des deux deputés, l'effroi les ſaiſit ; ils perdirent tout eſpoir. Robespierre, auſſi lâche que cruel, ſe cacha dans une des ſalles de la maiſon commune. On l'y trouva pâle & tremblant, bloti contre un mur. Un gendarme, en l'appercevant, lui tira deux coups de piſtolet, dont un lui caſſa la machoire. Il tomba baigné dans ſon ſang. On le releva, & on le plaça ſur un fauteuil de cuir rouge. Sa machoire inférieure étant détachée, on paſſa, pour la rapprocher de l'autre, une bande ſous ſon menton, qu'on noua ſur ſa tête. Ce fut dans ce déplorable état qu'on le conduiſit ſur les ſix heures & demie du matin, au comité de ſûreté générale ; il tenoit dans ſa main droite un mouchoir blanc ſur lequel il appuyoit ſon menton. Lorſqu'il arriva au comité, on demanda à la convention ſi elle vouloit qu'il parut à la barre : " Non, non, s'écria-t-on d'une voix unanime, il ne faut pas que cette enceinte ſoit ſouillée par la préſence de ce ſcélérat ". Il fut donc dépoſé au comité de ſûreté générale, où on l'étendit ſur une table ; le malheureux, le viſage pâle, la tête ouverte, les traits hideuſement défigurés, rendant à gros bouillons le ſang par les yeux, les narrines & la bouche, reçut, pendant pluſieurs heures, les injures & les reproches de ceux qui l'environnoient. On a aſſuré que la plupart des ſpectateurs lui cracherent au viſage, en l'accablant de malédictions. Il parut ſouffrir avec patience ces outrages. Il ne lui échappa aucune plainte, & il ne répondit à aucune des queſtions que lui firent ſes collegues du comité.

Sur les neuf heures du matin on le plaça de nouveau

ſur le fauteuil qui avoit ſervi à le conduire au comité, & on le transporta à l'Hôtel-Dieu, au milieu d'une multidude immenſe qui accouroit ſur ſon paſſage. Un chirurgien ayant mis un appareil ſur ſes bleſſures, il fut tiré de l'hospice & conduit à la Conciergerie, où il fut jeté dans un cachot pour y attendre le bourreau; mais avant de lui être livré, il fut conduit à l'audience du tribunal révolutionnaire, pour y être reconnu. Cette formalité ayant été remplie, le bourreau s'empara de Robespierre & de ſes complices.

A quatre heures du ſoir, le 10 thermidor, le cortege ſiniſtre ſortit de la cour du palais. Jamais on avoit vu une telle affluence de peuple. Les rues étoient engorgées. Des ſpectateurs de tout âge, de tout ſexe, rempliſſoient les fenêtres; on voyoit des hommes montés juſques ſur le faîte des maiſons. L'allégreſſe étoit univerſelle. Elle ſe manifeſtoit avec une ſorte de fureur. Plus la haine qu'on portoit à ces ſcélérats avoit été comprimée, plus l'exploſion en étoit bruyante. Chacun voyoit en eux ſes ennemis. Chacun applaudiſſoit avec ivreſſe, & ſembloit regretter de ne pouvoir applaudir davantage. Les regards s'attachoient ſur-tout à la charrette qui portoit les deux Robespierre. Couthon & Henriot. Ces miſérables, mutilés & couverts de ſang, reſſembloient à des bandits que la gendarmerie a ſurpris dans un bois, & dont elle n'a pu ſe ſaiſir qu'en les bleſſant.

On remarqua que Robespierre avoit, en allant à l'échafaud, le même habit qu'il portoit le jour où il avoit proclamé l'exiſtence de l'Etre ſuprême au Champ de Mars.

Il eſt difficile de peindre ſa contenance. Rien ne rappeloit l'idée de la ſuprême puiſſance qu'il exerçoit vingt-quatre heures auparavant. Ce n'étoit plus le tyran des Jacobins, ni le dominateur inſolent de la convention; c'étoit un malheureux, dont le viſage étoit à moitié couvert par un linge ſale & enſanglanté. Ce qu'on appercevoit de ſes traits, étoit horriblement défiguré. Une pâleur livide achevoit de le rendre affreux. Soit qu'il fut accablé par les douleurs que lui cauſoient ſes bleſſures, ou que ſon ame fut déchirée par les remords cauſés par le ſouvenir de ſes forfaits, il affecta d'avoir les yeux baiſſés & preſque fermés. Ce fut dans cet état qu'il traverſa les quais & la rue Saint-Honoré. Arrivé au milieu de la rue ci-devant royale,

royale, il fut tiré de l'eſpece de létargie dans laquelle il étoit, par une circonſtance qui mérite d'être conſervée dans l'hiſtoire.

Une femme l'attendoit dans cet endroit. Elle étoit proprement habillée & d'un âge moyen. En appercevant la charrette qui portoit Robespierre, elle fendit la preſſe & ſaiſit avec une de ſes mains les barreaux de la charrette. La contenance & la maniere de s'exprimer de cette femme, annonçoient qu'elle avoit reçu la meilleure éducation. Tandis qu'elle étoit attachée à la charrette par une de ſes mains, elle menaçoit de l'autre Robespierre, & lui crioit: " monſtre, vomi par les enfers, ton ſupplice m'enivre de joie ". A ces mots Robespierre entr'ouvrit les yeux & leva les épaules. " Monſtre abominable, continua cette femme, je n'ai qu'un regret, c'eſt que tu n'aye pas mille vies pour jouir du plaiſir de te les voir toutes arracher l'une après l'autre ". Cette nouvelle apoſtrophe parut importuner Robespierre; mais il ne rouvrit pas ſes paupieres. Alors la femme courageuſe lui dit en le quittant près de l'échafaud: " Vas, ſcélérat, deſcends au tombeau avec les malédictions de toutes les épouſes, de toutes les meres de famille "! On a préſumé que Robespierre avoit privé cette femme d'un époux ou d'un fils. Ses accens douloureux durent pénétrer dans ſon ame. Cette torture morale étoit ſans doute bien foible pour expier des crimes auſſi énormes que ceux dont Robespierre s'étoit rendu coupable; mais ce fut au moins une ſatisfaction pour les ames ſenſibles d'apprendre que ce monſtre l'avoit éprouvée, & qu'elle avoit pu augmenter l'horreur du ſupplice trop doux qu'il alloit ſubir.

Lorſque la charrette fut arrivée au pied de l'échafaud, les valets du bourreau descendirent le tyran & l'étendirent par terre juſqu'au moment où ſon tour vint de recevoir la mort. On obſerva que pendant le tems qu'on exécutoit ſes complices, il ne donna aucun ſigne de ſenſibilité. Ses yeux furent conſtamment fermés, & il ne les rouvrit que lorſqu'il ſe ſentit tranſporter ſur l'échafaud. On prétend qu'en appercevant le fatal inſtrument, il pouſſa un douloureux ſoupir; mais avant de recevoir la mort, il eut une ſouffrance cruelle à endurer. Après avoir jeté ſon habit, qui étoit croiſé ſur ſes épaules, le bourreau lui arracha bruſquement l'appareil que le chirurgien avoit mis ſur ſes bleſſures. La

machoire inférieure se détacha alors de la machoire supérieure, & laissant jaillir des flots de sang, la tête de ce misérable n'offrit plus qu'un objet monstrueux & dégoutant. Lorsqu'ensuite cette tête effroyable eut été coupée, & que le bourreau la prit par les cheveux pour la montrer au peuple, elle présenta l'image la plus horrible qu'on puisse se peindre.

C'Est ainsi que le plus grand scélérat que la nature humaine ait produit, a terminé sa carriere. S'il n'eût pas été arrêté dans le cours de ses attentats ; s'il eût vécu encore six mois, il eut fait exterminer le tiers de la population de la France.

Puisse l'exécration de la génération présente & de la postérité, s'attacher sans cesse à sa mémoire, & remuer éternellement ses cendres, pour appaiser les mânes des victimes que ce monstre a immolées à sa fatale ambition !

Nous terminerons cette épouvantable histoire par le portrait de ce scélérat, qui fut tracé quelques jours après son supplice.

Robespierre a vécu 35 ans. Sa taille étoit de cinq pieds 2 ou 3 pouces ; son corps étoit jeté d'à-plomb ; sa démarche étoit ferme, vive & même un peu brusque ; il crispoit souvent les mains, comme par une espece de contraction de nerfs ; le même mouvement se faisoit sentir dans ses épaules & dans son col, qu'il agitoit convulsivement à droite & à gauche ; ses habits étoient d'une propreté élégante, & sa chevelure toujours soignée ; sa physionomie un peu renfrognée, n'avoit rien de remarquable ; son teint étoit livide & bilieux ; ses yeux mornes & éteints ; un clignement fréquent sembloit la suite de l'agitation convulsive dont on vient de parler ; il portoit presque toujours des lunettes.

Il savoit adoucir avec art sa voix naturellement aigre & criarde, & donner de la grace à son accent artésien ; mais il n'avoit jamais regardé en face un honnête homme.

Il avoit calculé le prestige de la déclamation, &, jusqu'à un certain point, il en possédoit le talent ; il se dessinoit assez bien à la tribune ; l'antithese dominoit dans ses discours, & il manioit assez souvent l'ironie ; son style n'étoit point soutenu ; sa diction, tantôt harmonieusement modulée, tantôt âpre, brillante quelquefois, &

ſouvent triviale, étoit toujours couſue de lieux communs & de divagations ſur la vertu, *le* crime, *les* conſpirations. *Orateur médiocre, lorſqu'il avoit préparé ſon diſcours; s'il s'agiſſoit d'improviſer, il étoit au-deſſous de la médiocrité. Alors il couroit après ſes idées fugitives, comme un homme endormi après le fantôme de ſon rêve; ſa logique étoit toujours aſſez pure, & ſouvent adroite dans ſes ſophiſmes; il réfutoit avec clarté, mais en général ſa tête étoit ſtérile, & la ſphere de ſa penſée étroite, comme il arrive preſque toujours à ceux qui s'occupent trop d'eux-mêmes. En effet, avec tous ces grands mots de* vertu, *de* patrie, *il ne penſoit qu'à lui. L'orgueil étoit le fonds de ſon caractere, la gloire littéraire étoit un de ſes vœux; il ambitionnoit encore plus la gloire politique; il parloit avec mépris de* Pitt, *& il ne voyoit rien au-deſſus de ce miniſtre, ſi ce n'eſt lui-même.*

Les prétendues injures des journaux anglais chatouilloient délicieuſement ſon cœur; quand ils les dénonçoit, ſon accent, ſon expreſſion trahiſſoient la jouiſſance de ſon amour-propre; c'étoit un délice pour lui d'entendre nommer les armées françaiſes, les troupes de Robeſpierre; *il ſavouroit comme des madrigaux les ſarcaſmes du duc d'Yorck; il ſe plaiſoit à peſer, comme tyran lui-même, dans la balance des tyrans. A la fois audacieux & lâche, il couvroit ſes manœuvres d'un voile épais, & ſouvent il déſignoit ſes victimes avec hardieſſe. Un repréſentant faiſoit-il une propoſition qui lui déplut, il ſe retournoit bruſquement, & l'enviſageoit d'un air menaçant, pendant quelques minutes. Foible & vindicatif, ſobre & ſenſuel, chaſte par tempéramment, & libertin par imagination, les regards des femmes n'étoient pas les derniers attraits de ſon pouvoir ſuprême, il aimoit à les attirer; il mêloit la coquetterie dans ſon ambition; il faiſoit empriſonner des femmes pour avoir le plaiſir de leur rendre la liberté; il leur tiroit des pleurs, pour les eſſuyer; il jettoit dans les ames ardentes des dévotes & des illuminés, quelques-unes des baſes de ſa domination; il exerçoit particuliérement ſon preſtige ſur les imaginations tendres. Il croyoit les prêtres utiles à ſes projets. Son ſtyle même avoit quelque choſe des expreſſions de cette claſſe d'hommes.*

L'aſtuce étoit après l'orgueil le trait le plus marqué de ſon caractere. Il n'étoit environné que de gens qui avoient de graves reproches à ſe faire. D'un mot il pouvoit les placer ſous le glaive. Il protégeoit & faiſoit trembler une partie de la convention. Il transferoit les erreurs en

crime, & les crimes en erreurs. Toutes les fois qu'il étoit attaqué, c'étoit la liberté qu'on attaquoit ; un représentant avoit-il essuyé deux coups de feu d'un assassin, c'étoit lui qui étoit assassiné ; il craignoit les ombres même des martyrs ; il affoiblissoit leur influence ; il mettoit la sienne à la place ; il auroit fait guillotiner les morts eux-mêmes. Pour le peindre d'un trait, Robespierre, né sans génie, ne savoit point créer les circonstances, mais il en profitoit avec adresse. Cela ne suffit pas pour un tyran ; aussi les circonstances l'ont perdu, parce qu'elles l'ont dévoilé : il n'a pas prévu que la liberté observe avec une attention scrupuleuse ceux qui veulent s'élever au-dessus d'elle, & qu'il faut une vertu sublime pour soutenir ses regards : il n'avoit point cette vertu, & le voilà confondu dans la classe abhorrée des tyrans de l'humanité qui ont voulu opprimer un moment leurs semblables, & qui ont dévoué leur mémoire à la longue exécration des siecles.

Se vend à Grenoble, chez Ferry, *Imprimeur*,

Où l'on trouvera dans peu les Supplices des scélérats Couthon & Saint-Just, *triumvirs ; de* Payan, *d'*Henriot, *commandant général de Paris ; de* Dumas, *président du tribunal révolutionnaire ; de* Fleuriot-Lescot, *maire de Paris ; de* Coffinhal, *président du tribunal révolutionnaire, tous complices du tyran* Robespierre.

Il vend dans ce moment La Pauvre Femme, & L'Intérieur des Comités Révolutionnaires, *comédies*.